

Les défis de la croissance calédonienne

Avant propos

La Nouvelle-Calédonie dispose, comme les autres collectivités d'outre-mer, d'un système d'information économique et financière plus riche que n'importe quelle région de Métropole, avec en particulier des comptes économiques détaillés, un indice des prix, une balance commerciale, une balance des paiements et un suivi conjoncturel.

Partant du constat de leur insuffisante valorisation, le projet CEROM (Comptes Économiques Rapides de l'Outre-Mer) a été lancé en 2004 dans un cadre inter-institutionnel* avec pour ambition de développer le système d'information économique et de créer de nouveaux outils d'aide à la décision pour les autorités publiques. Une série de travaux a ainsi pu être réalisée sur l'économie de ces différentes collectivités au cours des cinq dernières années. L'ensemble de ces études est consultable sur le site internet www.cerom-outremer.org

La première étude intéressant l'économie de la Nouvelle-Calédonie a été réalisée en 2005 : "L'économie calédonienne en mouvement". Elle analysait le "modèle" de développement calédonien, étudiait ses principales évolutions au cours des 40 dernières années et présentait une analyse prospective de l'impact des projets nickel identifiés à cette date.

Alors que l'économie calédonienne connaît depuis plusieurs années un rythme de croissance soutenu, il est apparu opportun de réaliser une nouvelle étude pour apporter un éclairage analytique et synthétique sur les grandes évolutions structurelles passées et à venir. Aussi, cette étude intitulée "Les défis de la croissance calédonienne" présente un cadrage économique scindé en trois parties :

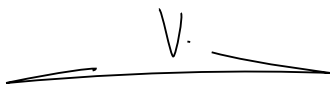
- La première analyse les principales caractéristiques du développement économique calédonien au cours des dix dernières années (1998-2007).
- La seconde partie porte sur la répartition des fruits de la croissance, aussi bien au niveau spatial que social.
- La troisième partie dresse quelques perspectives à l'horizon 2018, au travers des effets potentiels de la poursuite des investissements dans le secteur du nickel et de la réalisation des autres grands chantiers identifiés, notamment dans le secteur touristique.

Le Directeur de l'AFD
Nouvelle-Calédonie



Luc Supera

Le Directeur de l'IEOM
Nouvelle-Calédonie



Henry-Philippe de Clercq

Le Directeur de l'ISEE
Nouvelle-Calédonie



Gérard Baudchon

* l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques, l'Agence Française de Développement, l'Institut d'Émission d'Outre-Mer, l'Institut d'Émission des Départements d'Outre-Mer, l'Institut de Statistique de Polynésie française, le Service du Plan et de la Prévision Économique de Polynésie française, l'Institut de la Statistique et des Études Économiques de Nouvelle-Calédonie.



1, rue de Barleux
BP J1 - 98849 Nouméa cedex
Nouvelle-Calédonie



52, avenue Maréchal Foch
Imm. Malawi 3^e étage
BP 823 - 98845 Nouméa cedex
Nouvelle-Calédonie



19, rue de la République
BP 1758 - 98845 Nouméa cedex
Nouvelle-Calédonie

Sommaire

Faits marquants	5
Dix ans de progrès économique et social	9
<i>Une croissance forte et un niveau de développement élevé</i>	9
<i>Les moteurs de la croissance calédonienne</i>	13
<i>Une croissance non inflationniste</i>	22
<i>Des finances publiques qui ont profité de la croissance</i>	24
<i>Une croissance qui s'accompagne de déficits extérieurs récurrents</i>	28
Un progrès à mieux partager	33
<i>Une réduction des inégalités spatiales</i>	33
<i>Des écarts dans la répartition des revenus</i>	38
Vers un nouveau boom économique ?	47
<i>Contexte</i>	47
<i>Les grands projets nickel et leurs impacts économiques</i>	48
<i>Les effets attendus des programmes de développement des infrastructures publiques et touristiques</i>	52
<i>Gérer la croissance</i>	55
Conclusion	58
Annexes	59

Sigles et abréviations

AFD	Agence Française de Développement	IEOM	Institut d'Émission d'Outre-Mer
APU	Administrations Publiques	IPC	Indice des Prix à la Consommation
BCM	Budget Consommation des Ménages	ISPF	Institut de la Statistique de la Polynésie Française
BTP	Bâtiment et Travaux Publics	ISEE	Institut de la Statistique et des Études Économiques
CAFAT	Caisse de Compensation des Prestations Familiales, des Accidents du Travail et de Prévoyance des Travailleurs de Nouvelle-Calédonie	Lb	Livre
CEROM	Comptes Économiques Rapides de l'Outre-Mer	LME	London Metal Exchange
CI	Consommations intermédiaires	NMC	Nickel Mining Company
CIRAD	Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement	OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Économique
CNUCED	Conférence des Nations Unies pour le Commerce Et le Développement	PDT CNC	Plan de Développement Touristique Concerté pour la Nouvelle-Calédonie
COM	Collectivités d'Outre-Mer	PEI	Petite Économie Insulaire
CVRD	Companhia Vale do Rio Doce	PIB	Produit Intérieur Brut
DOM	Département d'Outre-Mer	PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
DME	Didacticiels et Modélisation Économiques	PPA	Parité des Pouvoirs d'Achat
EBE	Excédent Brut d'Exploitation	RP	Recensement de Population
EPIC	Évaluation des Projets d'Investissement en Nouvelle-Calédonie	SEM	Société d'Économie Mixte
FBCF	Formation Brute de Capital Fixe	SLN	Société Le Nickel
F.CFP	Franc pacifique	SMG	Salaire Minimum Garanti
FMI	Fonds Monétaire International	SMSP	Société Minière du Sud Pacifique
FRF	Franc français	SNNC	Société du Nickel de Nouvelle-Calédonie et Corée
IAC	Institut Agronomique néo-Calédonien	TCEN	Taux de Change Effectif Nominal
IDC-NC	Institut pour le Développement des Compétences en Nouvelle-Calédonie	UE	Union Européenne
IDE	Investissements Directs Étrangers	USD	Dollar des États-Unis d'Amérique
IDH	Indicateur de Développement Humain	VA	Valeur Ajoutée
IDS	Indicateur de Développement Social	VKP	Voh, Koné et Pouembout
		ZAC	Zone d'Aménagement Concerté

Facteurs de conversion

1000 F.CFP = 8,38 EUR - 1 EUR = 119,3317 F.CFP

Au 13/11/08

EUR = 1,24 USD

1000 F.CFP = 10,39 USD

Faits marquants

Dix ans de progrès économique et social

- ▀ La croissance est demeurée soutenue entre 1998 et 2007 (3,7% en rythme annuel moyen). Cette croissance est surtout beaucoup plus régulière que par le passé. Sur longue période, elle a permis de réduire l'écart de PIB par habitant avec la Métropole (50% de différence en 1960, 20% en 2006). Le niveau de vie en Nouvelle-Calédonie est aujourd'hui comparable à celui de la grande majorité des régions françaises. Le PIB par habitant est proche de celui de Singapour et supérieur à celui de la Nouvelle-Zélande.
- ▀ L'investissement est devenu le principal moteur de l'économie calédonienne. La croissance de l'investissement explique environ la moitié de l'augmentation de la richesse depuis 1998. Le taux d'investissement est supérieur à 30%, comparable à celui de l'Inde et nettement supérieur à celui de la France métropolitaine (20%). Cet investissement est majoritairement le fait des entreprises privées et des ménages.
- ▀ La Nouvelle-Calédonie est avant tout une société de services (70% du PIB) et non une "île métallique". Le poids relatif du nickel, directement lié aux cours internationaux, a connu une large phase de baisse jusqu'en 1998. Depuis ce point historiquement bas (3%), il enregistre une remontée progressive, atteignant 12% en 2006 et même, compte tenu de l'envolée exceptionnelle des prix, 20% en 2007. Entre 1998 et 2006, le nickel a contribué au quart environ de la croissance calédonienne.
- ▀ La croissance a principalement reposé sur l'accumulation de facteurs (capital et travail) et peu sur des gains de productivité. Grâce à la forte progression de l'investissement ces dernières années, l'intensité capitaliste (capital investi par travailleur) est aujourd'hui proche de celle de la Métropole. La croissance a été riche en emplois : l'emploi salarié a augmenté de 36% entre 1998 et 2006. Si l'augmentation de la demande de travail n'a pas permis de résorber la totalité du chômage (inadéquation entre l'offre et la demande d'emploi), bon nombre d'observateurs considèrent aujourd'hui que l'économie est proche du plein emploi. A moins d'un changement du modèle de croissance (c'est-à-dire reposant plus sur des gains de productivité), les pénuries de main d'œuvre pourraient constituer une entrave au développement futur.
- ▀ Jusqu'à présent, la croissance a été non inflationniste (croissance annuelle moyenne des prix de 1,4% entre 1997 et 2007). La Nouvelle-Calédonie a bénéficié de la désinflation importée : la hausse des prix chez les fournisseurs étrangers est restée modérée (2% l'an sur la même période) ; le taux de change effectif nominal du FCFP s'est apprécié (+20% depuis 2003). Cette appréciation aurait dû conduire à une baisse de 8% des prix des produits importés entre 2003 et 2007 (soit -1,9% l'an). En l'absence de tensions salariales ou encore de tensions sur les capacités de production, l'inflation constatée est imputable essentiellement à la hausse des prix des produits domestiques (+4% l'an) et à la hausse des marges.

- ▀ La croissance de ces dix dernières années s'est accompagnée d'une diminution relative du poids du secteur public dans l'économie calédonienne. La forte croissance des recettes fiscales a, par ailleurs, réduit la dépendance des finances publiques vis-à-vis des transferts métropolitains et permis de financer l'accroissement des dépenses publiques, sans hausse de l'endettement public (celui-ci restant faible). Néanmoins, les finances publiques présentent une fragilité dans leur structure : les recettes sont en partie liées à l'évolution des cours du nickel alors que la hausse récente des dépenses publiques est essentiellement structurelle.
- ▀ Les échanges de l'économie calédonienne demeurent déséquilibrés. Le taux d'ouvertu-

re est faible, moins de 30%. L'économie calédonienne, en dépit d'un marché intérieur réduit, demeure très introvertie. En 2007, compte tenu de cours du nickel exceptionnellement élevés, le taux de couverture s'est établi à 75%. Le déficit commercial (60 milliards de FCFP) représente environ 10% du PIB. Aux déséquilibres commerciaux s'ajoutent les déficits enregistrés sur les services (66,9 milliards de FCFP en 2007). Au total, le déficit courant était de 38,8 milliards de FCFP en 2007, soit autour de 6% du PIB (21% en excluant les transferts métropolitains). Les investissements directs étrangers (IDE), particulièrement dans le secteur du nickel (solde positif de 56,7 milliards de FCFP en 2007), couvrent ce déficit.

Un progrès à mieux partager

- ▀ Les inégalités spatiales sont assez marquées. En 2004, le PIB par habitant dans la province des îles Loyauté était inférieur de moitié à celui de la province Nord et ce dernier lui-même était inférieur d'un tiers à celui de la province Sud.
- ▀ Les écarts de richesse entre les provinces Nord et Sud ont eu tendance à augmenter entre 1989 et 1996 (en raison essentiellement de la stagnation économique au Nord durant cette période). C'est la tendance inverse qui a prévalu entre 1996 et 2004, période au cours de laquelle les écarts de PIB par habitant ont été réduits de 30%. Plusieurs effets se conjuguent pour expliquer la tendance à la réduction des disparités Nord/Sud : (i) la démographie (plus vive au Sud qu'au Nord) ; (ii) des effets "richesse" (la croissance au Nord a été presque deux

fois plus importante qu'au Sud, en raison notamment de la progression des activités dans le secteur du nickel).

- ▀ Les politiques publiques ont joué un rôle très important dans la réduction des inégalités sociales. Les taux de scolarisation sont aujourd'hui tout à fait comparables entre le Nord, le Sud et les îles Loyauté. De même, les écarts d'espérance de vie, qui étaient encore d'une dizaine d'années au début des années 1980, sont réduits en 2007 à environ 3 ans. Dans ces conditions, les différences relevées dans la valeur de l'Indicateur de Développement Humain (IDH) par province s'expliquent essentiellement par des écarts de nature économique. L'IDH a augmenté dans toutes les provinces depuis 1996, plus vite au Nord qu'au Sud. Néanmoins, les inégalités subsistent.

- Le poids du capital dans la répartition des revenus est structurellement important en Nouvelle-Calédonie. Ainsi, le taux de marge (EBE/VA) atteint 52% en moyenne entre 1998 et 2006, soit un niveau supérieur à la Métropole et aux autres petites économies ultramarines moins industrialisées que la Nouvelle-Calédonie. Bénéficiant de la conjoncture économique favorable, ce taux de marge a progressé de 12 points de PIB entre 2002 et 2006. Cette progression est imputable, en partie, au secteur du nickel (qui a vu sa rentabilité s'améliorer sensiblement à la suite de la hausse récente des cours), mais concerne aussi les autres secteurs (plus de 5 points de croissance dans le secteur marchand, hors nickel, sur la période). La croissance des revenus du capital peut s'expliquer par : (i) l'augmentation de l'intensité capitalistique ; (ii) des tensions sur les marchés des biens et des services en raison d'une forte demande, alimentée par la croissance économique, et une offre contrainte par insuffisance de concurrence ; (iii) la vigueur de la création d'entreprises individuelles encouragée par le dynamisme économique actuel.
- La moindre progression des salaires peut avoir plusieurs explications : (i) une augmentation plus rapide de l'emploi non qualifié -et donc moins bien rémunéré- ; (ii) une absence de gains de productivité -qui justifie la stagnation des rémunérations- ; (iii) le sous-emploi -qui fait pression au maintien des salaires- ce dernier point pouvant avoir trouvé ses limites en raison de la baisse actuelle du chômage.
- La société calédonienne est marquée par de fortes inégalités de revenu monétaire : les 20% des ménages les plus riches perçoivent 55% du total des revenus déclarés. Le coefficient de Gini, indicateur de la distribution de l'ensemble des revenus, ressort à 0,50, c'est-à-dire plus proche de ceux prévalant dans les pays en développement que de ceux constatés dans les pays développés. Ces inégalités de revenu marquées touchent l'ensemble des trois provinces. Conséquence des inégalités de revenu, la pauvreté (relative) touche près d'un Calédonien sur quatre. Ces éléments doivent toutefois être nuancés dans la mesure où ils ne prennent pas en compte les revenus de transferts et les revenus non monétaires, qui représentent une part substantielle des ressources des ménages calédoniens les plus pauvres. En outre, ces données agrègent des modes de vie extrêmement contrastés.

| Vers un nouveau boom économique ?

- De nombreux projets devraient voir le jour au cours des dix prochaines années. Ces projets concernent non seulement le secteur du nickel (programme 75 000 tonnes de la SLN, usines du Nord et du Sud) mais aussi le tourisme (avec la réalisation du Plan de développement touristique concerté) ou encore les infrastructures (ZAC de Dumbéa, SEM de VKP, Aérogare de la Tontouta, Jeux du Pacifique...). L'exercice de projection mené dans cette étude part de l'hypothèse que ces investissements ne rencontreront pas de problème de financement.

- ▀ Ces projets devraient se traduire par un investissement total de quelque 600 milliards de FCFP (5,5 milliards d'euros) entre 2009 et 2018, dont les trois quarts devraient être réalisés entre 2009 et 2012. Ces projets, en phase d'investissement puis de fonctionnement, devraient induire une valeur ajoutée supplémentaire directe et indirecte (sur l'ensemble de l'économie) d'environ 2 000 milliards de FCFP (aux prix de 2006), soit 17 milliards d'euros sur la période 2009 - 2018. Cette richesse supplémentaire représente l'équivalent de trois années de PIB.
- ▀ Nombre de ces projets (notamment dans le secteur de la métallurgie du nickel et du tourisme) devraient conduire à une forte croissance des exportations. Ces recettes seront évidemment diminuées par les importations induites et, dans certains cas, par le rapatriement de dividendes. Mais, les effets nets des projets sur la balance des paiements deviendraient excédentaires en phase de pleine exploitation (de l'ordre de 30 milliards de FCFP à l'horizon 2018).
- ▀ Enfin, ces projets devraient se traduire par une augmentation sensible de la demande de travail exprimée par les entreprises. Les effets des nouvelles activités sur l'emploi sont difficiles à apprécier, mais on peut estimer à un peu plus de 8 000 le nombre d'emplois concernés -directement et indirectement- lors du pic d'activité.
- ▀ Le principal défi auquel se trouve confrontée la Nouvelle-Calédonie aujourd'hui est donc de gérer au mieux la croissance attendue de ces grands projets. La capacité d'absorption de l'économie demeure limitée, tout comme les ressources en travail. Dans ces conditions, les risques de surchauffe -qui apparaissent déjà ici et là- ne sont pas à exclure. Inversement, l'économie calédonienne pourrait, par la suite, être confrontée à un risque de trou d'air.
- ▀ Ces projets structurants constituent une réelle opportunité pour le développement économique et social à long terme du pays. Pour en réguler au mieux les effets, les autorités doivent renforcer leur capacité de pilotage de l'économie et gérer au mieux la commande publique.

Conclusion

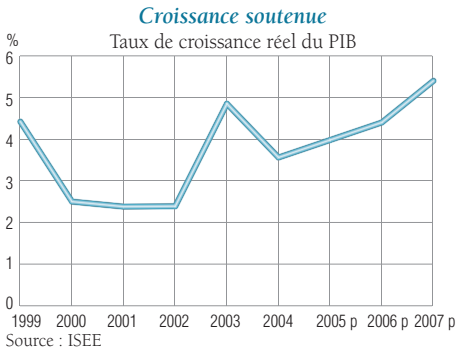
- ▀ L'économie calédonienne a enregistré ces dix dernières années des performances exceptionnelles. Pour autant, ces performances ne doivent pas masquer des éléments de fragilité : faiblesse des gains de productivité, persistance des inégalités monétaires et spatiales, même si ces dernières tendent à s'estomper.
- ▀ Les nombreux projets d'investissements attendus dans les prochaines années devraient continuer à alimenter la croissance. Pour autant, cette période ne sera pas exempte de défis. Défis économiques tout d'abord car il sera important de séquencer de façon appropriée les investissements pour éviter qu'à une surchauffe succède une phase de ralentissement marqué. Défis sociaux ensuite car la croissance devra profiter à l'ensemble des acteurs économiques et le rééquilibrage spatial doit se poursuivre.

Une croissance forte et un niveau de développement élevé

Une croissance plus régulière qui s'accompagne d'une élévation du PIB par habitant

1998-2007 : Une croissance soutenue et plus régulière

La Nouvelle-Calédonie a enregistré ces dernières années une croissance soutenue, au rythme annuel moyen de 3,7% entre 1998 et 2007. Cette phase de croissance s'est traduite par une augmentation de 38% environ de la richesse globale.

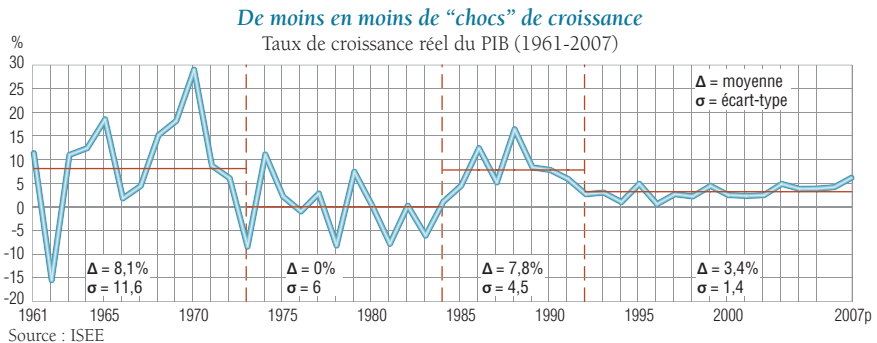


La Nouvelle-Calédonie aura connu ainsi plus de vingt années de croissance ininterrompue. Les performances récentes (1999-2007) apparaissent "en ligne" avec les progressions enregistrées depuis le début des années 1990 (3,6% en moyenne entre 1990 et 1999).

Replacée dans un contexte de plus longue période, cette croissance est remarquable du fait de sa stabilité. La progression du PIB apparaît de moins en moins heurtée : l'ampleur des fluctuations a été divisée par dix au cours des cinquante dernières années.

La croissance de l'économie calédonienne s'est effectuée à un rythme soutenu depuis le début des années soixante. En 48 ans, le PIB a été multiplié par 8 en termes réels (soit +4,5% par an en moyenne). Mais le rythme de cette croissance a quelque peu varié et l'histoire économique du demi-siècle écoulé peut être scindée en quatre grandes périodes :

► **La période qui s'étend du début des années 1960 au premier choc pétrolier** est marquée par une croissance forte (+8,1% par an en moyenne), très largement supérieure à celle enregistrée en Métropole à l'époque (+5,5%). La croissance calédonienne de cette période est caractérisée par une très forte instabilité (l'écart-type du taux de croissance s'élève à près de 12 points de PIB).



- **La décennie 1974-1984** est marquée par une chute des rythmes de croissance (la croissance est nulle en moyenne sur la période) et par une instabilité toujours élevée (écart-type de 6 points de croissance).
- **La période 1985-1992** correspond au retour d'une croissance forte (+7,8% en moyenne) et à une instabilité qui commence à se résorber avec un écart-type de 4,5 points de croissance.
- **Depuis 1993** enfin, la croissance est supérieure à 3,4% en moyenne et son écart-type n'est plus que de 1,4 point ; la période actuelle, de croissance stable et soutenue, s'inscrit dans cette tendance.

Les fluctuations historiques s'expliquent essentiellement par les variations du cours du nickel. Le poids relatif du nickel ayant baissé depuis les années 60 (voir graphique page 16), on assiste à une certaine stabilisation de la croissance sur le long terme.

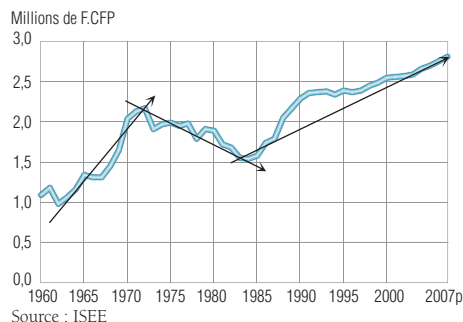
Une progression de la richesse par habitant

La phase de croissance observée depuis 1998 a permis une élévation du niveau de richesse par habitant : le PIB par habitant a augmenté au

rythme annuel moyen de 1,5% pour atteindre 2,7 millions de FCFP en 2006 (soit 23 000 €). Cette croissance de la richesse par habitant s'inscrit dans une tendance de longue période : elle a été multipliée par 2,6 en termes réels depuis 1960*. L'augmentation continue du niveau de vie moyen, depuis le milieu des années quatre-vingts, ne s'est pas faite sans heurts. Le PIB par habitant semble évoluer par palier avec des phases de croissance (de 1985 à 1991, en 1999, et depuis 2003) suivies de périodes de relative stagnation (par exemple, de 1992 à 1998, puis entre 2000 et 2002).

Marche et contre-marche de la richesse par habitant

PIB par habitant (aux prix de 2006)



2007 : Une année exceptionnelle et atypique liée à la conjoncture du nickel

L'année 2007 a été marquée par un phénomène de bulle spéculative sur les cours internationaux du nickel. Après avoir crû sans discontinuer depuis la fin du premier semestre 2006, les cours du London Metal Exchange (LME) ont atteint un sommet sans précédent de 25 USD/lb en mai 2007. Une des raisons de la flambée des cours aurait pour origine leur manipulation par un courtier et un producteur. Après adaptation des règles régissant le marché du nickel au LME, cette bulle s'est progressivement dégonflée et les prix internationaux ont atteint 12 USD/lb en fin d'année. En moyenne le cours du nickel au LME s'est établi à 16,9 USD/lb sur l'année, soit une progression de 53% par rapport à 2006.

Cette évolution des cours internationaux, conjuguée à la croissance de la production en tonnes, s'est traduite par une croissance de la valeur ajoutée du secteur de 95% en valeur. Le secteur nickel a ainsi contribué à hauteur de 20% au PIB calédonien en 2007, contre seulement 12% en 2006.

Le secteur nickel n'a pas été le seul à connaître une forte dynamique. Les secteurs du commerce, de l'industrie (hors nickel) et du BTP ont tous trois connu une croissance en volume (c'est-à-dire une fois enlevé l'effet-prix) proche de 6%. Au total, la croissance en volume de la Nouvelle-Calédonie a dépassé les 5% en 2007.

Une fois pris en compte l'effet-prix sur le nickel, la croissance a été beaucoup plus forte en valeur, pour atteindre 17%. Il s'agit d'un pic "atypique" de croissance nominale, comme l'a déjà connu par le passé la Nouvelle-Calédonie (par exemple en 1988). Le PIB 2007 est ainsi estimé à 770 milliards de FCFP. En 2008, où les cours internationaux retrouvent des niveaux plus proches des fondamentaux du marché, la contribution du secteur nickel devrait retrouver un niveau similaire à celui de 2006.

Dans cette étude, les chiffres de 2006 ont été retenus quand ceux de 2007 conduisent à biaiser l'analyse compte tenu de leur caractère atypique.

* La population calédonienne est passée de 78 000 habitants en 1960 à 238 000 environ en 2006. Elle a crû, en moyenne sur la période, au rythme de 2,5% par an.

Un PIB par habitant qui converge vers la moyenne nationale

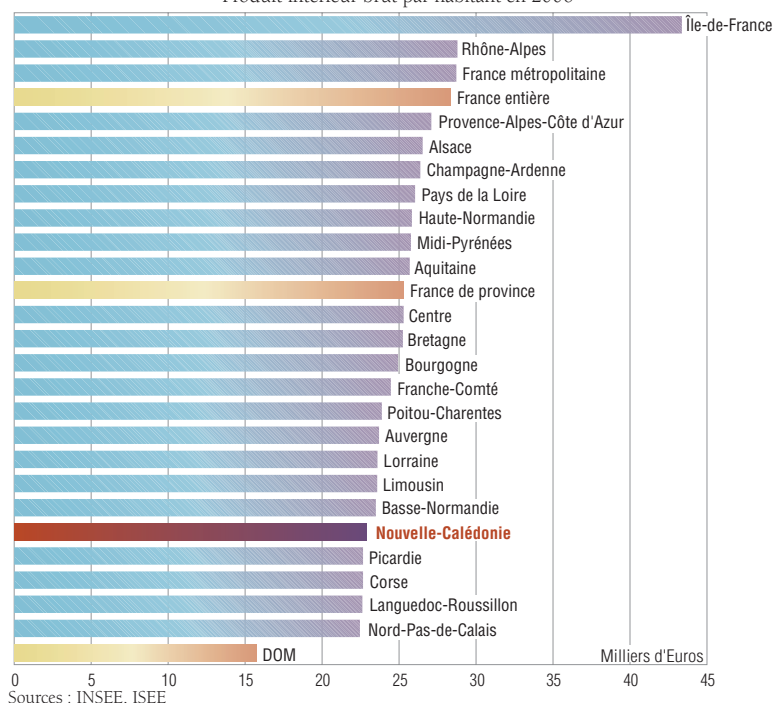
Un net rattrapage de la Métropole

La croissance enregistrée entre 1960 et 2006 a permis de combler dans une large mesure l'écart de niveau de vie avec la Métropole. En 1960, le PIB par habitant de la Nouvelle-Calédonie était inférieur de moitié environ à la

moyenne nationale*. Cet écart n'était plus que de 30% 40 ans plus tard. Il s'est comblé de manière accélérée pour n'être plus que de 20% en 2006 (23 000 Euros en Nouvelle-Calédonie contre 29 000 en Métropole) et même de 8,5% seulement hors Île-de-France.

Un niveau de vie comparable à de nombreuses régions françaises

Produit intérieur brut par habitant en 2006



Le niveau de vie en Nouvelle-Calédonie est finalement comparable à celui de la moyenne des régions françaises. Il se situe entre celui de la Basse-Normandie et de la Picardie. La Nouvelle-Calédonie a un niveau de vie presque 50% plus élevé que celui de la moyenne des DOM.

La Nouvelle-Calédonie entre Nouvelle-Zélande et Australie

Les comparaisons internationales montrent que la Nouvelle-Calédonie est, en termes de PIB par habitant, plus proche de Singapour (30 000 USD en 2006) et de la Nouvelle-Zélande (25 000 USD), que des autres petites économies insulaires du Pacifique Sud. L'écart de niveau de vie est de 1 à 8 par rapport à Fidji, de 1 à 17 par rapport au Vanuatu, enfin de 1 à 30 environ par rapport à la Papouasie-Nouvelle-Guinée.

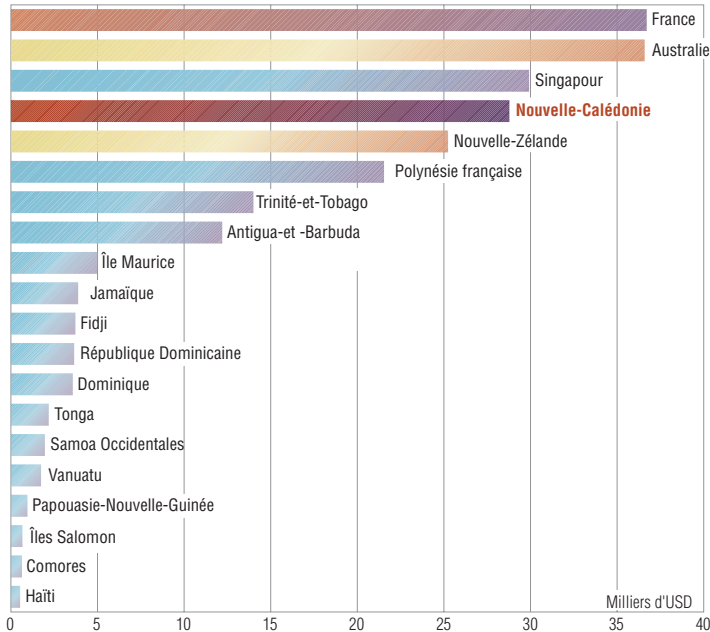
* En 1960, le PIB par habitant en Nouvelle-Calédonie s'élevait à 6 338 FRF contre 13 148 FRF en moyenne nationale. Le rapport entre les deux grandeurs était de l'ordre de 1 à 2.

Plusieurs indicateurs, plus microéconomiques, confirment la forte amélioration du niveau de vie moyen de la population calédonienne. Entre 1969 et 2006, le poids de l'alimentation dans le total de la consommation des ménages a régressé sensiblement, passant de 34 à 21%,

ce qui est traditionnellement observé lorsque le revenu du ménage augmente (loi de Engel). Dans le même temps, la consommation de produits manufacturés et de services passait de 66 à près de 80% du total des dépenses des ménages (dont 45% pour les seuls services).

Une richesse par habitant proche de celle de Singapour

Produit intérieur brut par habitant en 2006



Sources : FMI, world economic outlook database, CEROM, ISEE

L'évolution des achats de véhicules ou encore du taux d'équipement des ménages en téléphones (fixes et désormais mobiles) confirme cette tendance. Ainsi le parc automobile a-t-il été multiplié par 2,6 en 20 ans (entre 1984 et 2003), alors que la population n'augmentait sur cette période que de 50% ; le taux de pénétration de la téléphonie, qui n'était encore que de 16% en 1989, atteignait 69% en 2003.

Un IDH* qui place la Nouvelle-Calédonie en 34^e position mondiale (sur 177 pays)

La croissance économique s'est accompagnée non seulement d'une augmentation du niveau de vie mais aussi d'un réel développement humain. L'indicateur de développement humain (IDH) élaboré par le PNUD permet de classer les pays en tenant compte non seulement de leur niveau de PIB par habitant (exprimé à parité des pouvoirs d'achat), mais aussi de leur performan-

* L'IDH est un indice sans dimension calculé comme la moyenne pondérée de 3 indicateurs : l'espérance de vie à la naissance, le niveau d'instruction (évalué lui-même à partir du taux d'alphabétisation des adultes et des taux de scolarisation) et le PIB par habitant à PPA. Chaque indicateur est "normalisé" par rapport à une valeur maximale théorique.

ce en matière d'éducation (niveau d'instruction) et de santé (espérance de vie à la naissance).

En 2005, l'IDH de la Nouvelle-Calédonie ressortait à 0,875 et plaçait le Caillou en 34^e position mondiale sur 177 pays, derrière la France (en 10^e position), devant la Hongrie, l'Argentine et

ex-aequo avec Malte. La Nouvelle-Calédonie figurait alors en 3^e position des états et territoires du Pacifique Sud, après l'Australie (3^e position mondiale), la Nouvelle-Zélande (19^e) et devant la Polynésie française (42^e). La Nouvelle-Calédonie était loin devant les autres PEI de la région.

Indicateur de développement humain

Pays/zones	Rang mondial (sur 177 pays)	Valeur IDH (2005)	Espérance de vie à la naissance	Taux d'alphabétisation des adultes	Taux de scolarisation combiné pour l'éducation prim., second. et sup.	PIB par habitant * (PPA USD)
Australie	3	0,968	81,5	99,9	95,4	36 510
France	10	0,952	80,2	99,9	96,5	30 386
Nouvelle-Zélande	19	0,943	79,8	99,9	108,4	24 996
Martinique	23	0,929	79,6	98,0	97,0	21 936
Guadeloupe	27	0,912	78,4	97,0	95,0	19 862
Moyenne pays à développement humain élevé		0,897	76,2	...	88,4	23 986
Nouvelle-Calédonie	34	0,878	75,2	96,2	88,5	17 531
Polynésie française	42	0,864	74,9	93,6	89,5	15 272
Guyane	43	0,862	76,0	91,0	90,0	14 333
Tonga	55	0,819	72,8	98,9	80,1	8 177
Samoa occidentales	77	0,785	70,8	98,6	73,7	6 170
Fidji	92	0,762	68,3	94,4	74,8	6 049
Moyenne Asie de l'Est et Pacifique		0,771	71,7	90,7	69,4	6 604
Moyenne mondiale		0,743	68,1	78,6	67,8	9 543
Moyenne pays à développement humain moyen		0,698	67,5	78	65,3	4 876
Moyenne pays en voie de développement		0,691	66,1	76,7	64,1	5 282
Îles Salomon	129	0,602	63	76,6	47,6	2 031
Vanuatu	120	0,674	69,3	74	63,4	3 225
Papouasie-Nouvelle-Guinée	145	0,530	56,9	57,3	40,7	2 563
Moyenne pays à faible développement humain		0,436	48,5	54,4	45,8	1 112

Sources : PNUD (2007), Rapport sur le développement humain, CEROM.

* Certains résultats présentés en PPA ne répondant pas au traitement méthodologique conventionnel, il convient de leur attribuer un caractère indicatif (cf. page 59).

Les moteurs de la croissance calédonienne

Une croissance tirée par l'investissement et confortée par la consommation des ménages

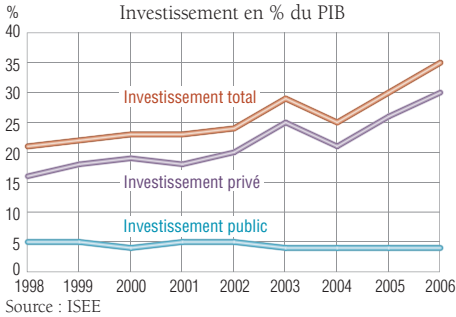
Un taux d'investissement comparable à celui de l'Inde

Le fait le plus marquant dans la dynamique économique calédonienne est, sans conteste, la forte hausse de la part de l'investissement dans le PIB qui est passée de 21% à 35% entre 1998 et 2006. Alors que le taux d'investissement était égal à la moyenne des économies à revenu élevé en 1998, il est en 2006 de 15 points supérieur à cette même moyenne, ainsi qu'au taux d'investissement enregistré en France.

Le taux d'investissement 2006 en Nouvelle-Calédonie est particulièrement élevé. Il est compris entre celui de l'Inde (30%) et celui de la Chine (39%).

La hausse de l'investissement est principalement tirée par le secteur privé. En 1998, ce dernier contribuait à 74% de l'investissement total et à 87% en 2006. L'investissement privé explique plus de 90% de la croissance de l'investissement entre 1998 et 2006.

L'investissement privé à la hausse



Le dynamisme de l'investissement privé n'est pas exclusivement le fruit des grands projets nickel, même si ceux-ci représentent en 2005 et 2006 environ 40% de l'investissement privé (principalement en raison des investissements de l'usine de Goro Nickel).

L'investissement, principal moteur de la croissance calédonienne

Entre 1998 et 2006, la croissance de l'investissement explique environ la moitié de la croissance totale, surpassant de peu la contribution de la consommation des ménages. Ce résultat illustre la situation particulière de la croissance calédonienne ces dernières années dont le moteur principal est l'investissement. Pour autant, la vigueur de la consommation ne se dément pas. La part de la consommation dans le PIB calédonien est passée de 70% en 1998 à 61% en 2006. La contribution de la consommation au PIB était en 1998 supérieure à celle de la France (61%) et à la moyenne observée dans les pays à revenu élevé (62%). En 2006, la part de la consommation dans le PIB en Nouvelle-Calédonie a convergé vers celle des pays les plus développés.

Elle reste tout de même légèrement supérieure à celle de la France (55%) mais l'écart entre la Nouvelle-Calédonie et la Métropole s'est réduit de moitié en moins d'une décennie.

Une contribution négative du solde commercial

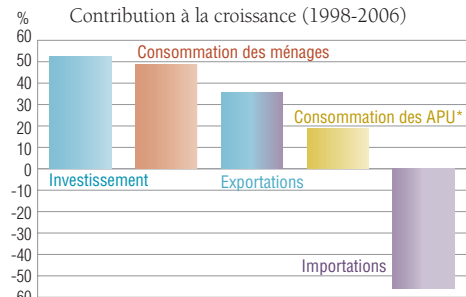
La contribution des exportations au PIB calédonien s'est accrue, passant de 15% en 1998 à 24% en 2006. Elle reste cependant inférieure à celle de la France (27%).

Cette élévation est liée à un effet prix. Entre 1998 et 2006, le prix du nickel a été multiplié par cinq (+265% sur les prix constatés à l'export) tandis que les volumes d'exportation affichaient une chute de 8,5%.

Le taux d'importation a augmenté, passant de 36% du PIB en 1998 à 44% en 2006, notamment en raison d'une augmentation des importations de services (leur part est passée de 10% à 15% du PIB).

Le solde des échanges extérieurs reste stable (-20% du PIB) et sa contribution à la croissance a été globalement négative entre 1998 et 2006.

Une croissance tirée par la consommation et l'investissement



Une économie de services

Une économie dominée par son secteur tertiaire

Les services (marchands et non marchands) constituent, sans conteste, le premier secteur productif

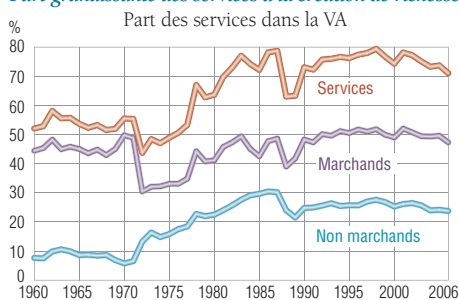
de l'économie calédonienne. Ce fait n'est pas nouveau. Dans les années 1960, les services contribuaient déjà à un peu plus de la moitié du PIB.

* Une partie des services non marchands des administrations est utilisée par les ménages et les entreprises (par exemple la défense) sans qu'il soit possible de les répartir entre ces agents ; ils sont donc comptabilisés comme consommation des administrations (APU).

Depuis, cette tertiarisation s'est très largement amplifiée pour atteindre 70% du PIB à la fin des années 1990. Cette progression n'a pas été constante et le phénomène semble se stabiliser au cours de la dernière décennie. Les services restent toutefois la principale source de richesse de la Nouvelle-Calédonie. Ils représentent, en 2006, 69% du total de la valeur ajoutée (moins de 65% en 2007).

La contribution du secteur des services à la croissance de la valeur ajoutée est également la plus élevée. La croissance des activités dans le secteur tertiaire explique 57% de la croissance enregistrée entre 1998 et 2006 (39% pour le secteur des services marchands et 18% pour le secteur de l'administration).

Part grandissante des services à la création de richesse



Source : ISEE

Si ce secteur occupe une large place dans la dynamique calédonienne, c'est qu'il se situe au confluent des principales sources de demandes intérieures :

- les services constituent le premier poste de consommation des ménages : ils représentent 47% de leurs dépenses (49% en France) ; la part de la consommation affectée aux services se situe loin devant celle de la dépense alimentaire (20%) ou celle de la dépense en produits industriels (24%) ;
- les services sont également le premier poste de la consommation intermédiaire des entreprises : ils représentent 42% de la valeur des inputs, soit près d'un cinquième du chiffre d'affaires des firmes calédoniennes.

Ces ratios moyens cachent toutefois des disparités entre secteurs. Les services ne rentrent qu'à hauteur de 24% dans les inputs de la filière nickel. A l'inverse, ils constituent l'intrant principal pour la fabrication d'autres services. Les intraconsommations de services s'élèvent ainsi à 68%. Premier secteur de l'économie, les services constituent également l'activité la plus entraînant pour les autres secteurs. Une demande de services supplémentaire de 1 000 FCFP dans le domaine des transports et télécommunications va générer ainsi une richesse totale de 1 300 FCFP. Le commerce représente 11% de la production calédonienne, soit un niveau comparable au niveau national (10%).

Les services non marchands contribuent à environ 30% de la production de services, soit 17% de la production intérieure totale.

Un niveau de tertiarisation proche de celui des pays les plus riches

Une relation implicite existe entre le niveau de vie d'une nation et la tertiarisation de son économie. Cette relation s'observe de façon empirique : le poids relatif du secteur des services est plus élevé dans les pays développés que dans les autres.

En moyenne, dans les pays à revenus élevés, le secteur des services participe à hauteur de 72% au total de la valeur ajoutée. Cette moyenne se fait plus faible à mesure que le niveau de richesse décroît. Ainsi, la part des services dans le PIB tombe à 63% dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure et à 56% dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure.*

Avec un taux de tertiarisation de 69%, la contribution des services à l'économie calédonienne est bien supérieure à la moyenne mondiale (62%) et comparable au niveau des pays à revenu élevé.

* Données issues du rapport sur les perspectives de l'économie mondiale, 2006, Banque mondiale.

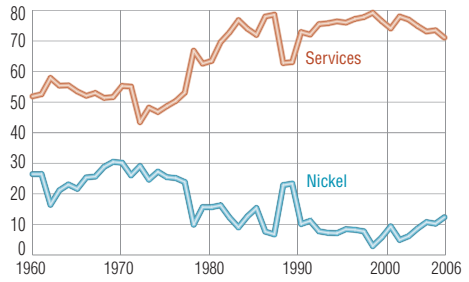
Une répartition de la valeur ajoutée corrélée aux cours du nickel

Le poids des services est inversement proportionnel à l'évolution du poids du nickel dans la valeur ajoutée et donc aux cours du nickel au LME. Plus généralement, c'est la structure même de l'économie qui évolue en fonction de la conjoncture du nickel.

Entre 1998 et 2006, la part des activités du secteur primaire (agriculture et mine) dans le total de la valeur ajoutée est passée de 4% à 7%. La part du secteur secondaire dans le total de la valeur ajoutée est passée de 19% à 24%. La hausse relative de ces secteurs s'est

traduite par une baisse symétrique du secteur tertiaire dans le total de la valeur ajoutée qui est passé de 76% à 69%.

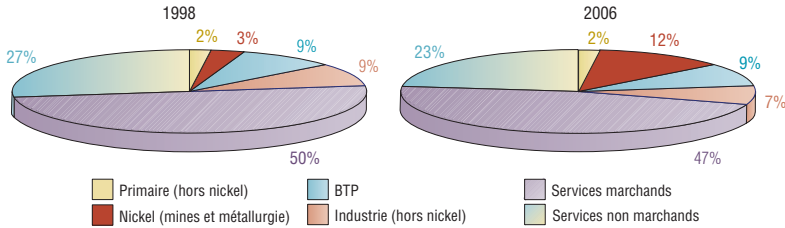
Évolution symétrique des services et du nickel



Source : ISEE

La part du nickel dans la création de richesse a quadruplé entre 1998 et 2006

Contribution des secteurs d'activité à la valeur ajoutée

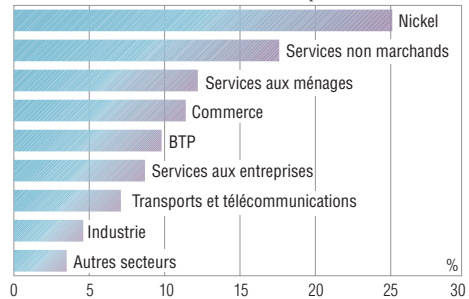


Afin de mieux cerner ces évolutions, il convient d'isoler les activités liées à l'exploitation du nickel. Ainsi, la part des activités liées à l'agriculture, la pêche, la sylviculture et l'élevage est restée relativement constante, à hauteur de 2% environ du total de la valeur ajoutée, tout comme la part du BTP (9%). Les évolutions de la structure sont en effet imputables au seul marché du nickel. Ainsi, 1998 a été une année particulièrement délicate pour les opérateurs du nickel, ce qui s'est traduit par une chute du poids de l'extraction et de la transformation métallurgique à 3,2% de la valeur ajoutée totale. Depuis, compte tenu de la hausse des cours au LME, ce poids dépasse 12% en 2006 et 20% en 2007. La forte expansion enregistrée par le secteur explique à elle seule un

quart de la croissance enregistrée en Nouvelle-Calédonie entre 1998 et 2006.

L'industrie du nickel explique un quart de la croissance entre 1998 et 2006

Contribution à la croissance par secteur



Source : ISEE

I Une croissance extensive

La croissance calédonienne au cours des dernières années a été largement extensive. Entre 1998 et 2006, la valeur ajoutée marchande a augmenté d'environ 100 milliards de FCFP en termes réels (i.e. hors évolution des prix). Ce supplément de richesse a été obtenu, en premier lieu, par un recours accru au travail. Sur la même période, l'emploi total a augmenté d'un peu plus de 13 000 postes salariés. Mais, cette croissance a mobilisé aussi de plus en plus de capital. Ainsi la somme cumulée des investissements des entreprises avoisine-t-elle 700 milliards de FCFP. L'accumulation du capital a même été plus soutenue que la croissance de l'emploi.

Une croissance capitalistique

Le caractère capitalistique de l'économie calédonienne peut être apprécié à la fois par le montant et par l'évolution du capital investi par travailleur :

- en 1998, le capital par travailleur pouvait être estimé à quelques 26 millions de FCFP. Convertie en euros, à parité de pouvoir d'achat, cette dotation (soit environ 156 000 € par poste de travail

était inférieure de 17% à la moyenne nationale ;

- huit ans plus tard (en 2006), le capital par travailleur avait augmenté de 15% pour atteindre alors 31 millions de FCFP. Exprimé en euros à PPA, l'écart avec la France métropolitaine était alors totalement comblé ; l'intensité capitalistique s'élevait au niveau national à 196 000 € et à 200 000 € environ en Nouvelle-Calédonie.

Une forte croissance de l'emploi

Les données disponibles traduisent un fort dynamisme de l'emploi en Nouvelle-Calédonie au cours des dix dernières années.

Au recensement de 2004, la population active (96 406 personnes) était en hausse de 20% par rapport au recensement de 1996. Parmi celle-ci, le nombre d'actifs occupés* (80 685) avait progressé de 25%.

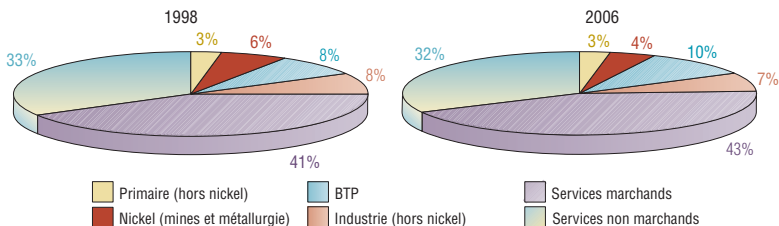
Le total de l'emploi salarié s'est également accru de 36% entre 1998 et 2006 (soit une croissance annuelle moyenne de 3,9%). Les effectifs salariés en Nouvelle-Calédonie représentaient en moyenne 73 568 personnes en 2006.

Croissance extensive ou intensive

La croissance d'une économie repose sur deux piliers principaux : l'accumulation de facteurs (capital et travail) d'une part, l'augmentation de leur productivité d'autre part. La croissance est qualifiée d'"extensive" quand elle s'appuie plus sur le premier pilier (en nécessitant toujours plus de capital et de travail) ; elle est dite "intensive" quand elle repose, en priorité, sur la croissance de la productivité globale des facteurs (une même quantité de capital et de travail permettant de produire de plus en plus). En pratique, la croissance est le produit d'une combinaison où se mélangent à la fois l'accumulation des facteurs et des gains de productivité.

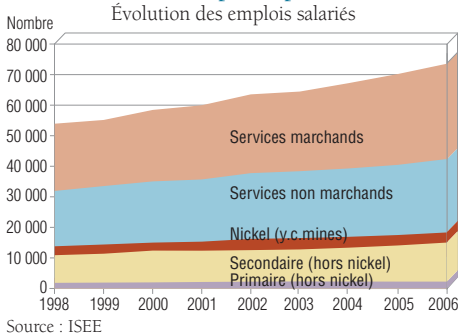
Les services emploient plus de 75% des effectifs salariés

Répartition des effectifs salariés par secteur



* La population active occupée correspond à l'ensemble des personnes de 14 ans et plus, au travail la semaine précédant le recensement, qu'elles soient salariées, à leur compte ou qu'elles aident une personne de leur famille dans son travail. La population active correspond à la population active occupée à laquelle s'ajoutent les personnes déclarées chômeurs et à la recherche d'un emploi.

Les services sont le principal secteur créateur d'emplois depuis 1998



L'augmentation de l'emploi salarié n'a pas été homogène entre secteurs. Certains d'entre eux ont connu une très forte expansion, comme les services aux entreprises, dont les effectifs salariés ont pratiquement doublé, et le BTP (+62%). Inversement, les effectifs du secteur du nickel diminuent sur la période (-2%).

Les créations de postes dans le secteur tertiaire expliquent pratiquement 80% de la croissance totale de l'emploi entre 1998 et 2006 (32% pour les services non marchands et 47% pour les services marchands). Le secteur secondaire (hors nickel) contribue à hauteur de 19% à la croissance globale de l'emploi. Au total, la répartition entre grands secteurs économiques est restée relativement stable entre 1998 et 2006. Le secteur tertiaire représente environ 75% du total des effectifs salariés (un taux équivalent à celui observé en France), les secteurs primaire et secondaire emploient respectivement environ 5% et 20% du reste des effectifs salariés.

Outre la prédominance de l'emploi dans le secteur tertiaire, trois éléments significatifs se dégagent de la structure de l'emploi en Nouvelle-Calédonie :

- la part des effectifs salariés dans le secteur du nickel est faible ; elle baisse entre 1998 et 2006, passant de 6% à 4% du total des effectifs salariés alors que le poids de ce secteur dans le to-

tal de la valeur ajoutée était de 12% en 2006 ;

- la répartition de l'emploi est inégale entre les provinces : 80% de l'emploi se situe dans la province Sud contre 15% dans la province Nord et 5% dans celle des îles Loyauté. Compte tenu du chantier de Goro Nickel, la prédominance de la province Sud s'est renforcée : en 2006, plus de 90% des nouvelles offres d'emploi se situaient dans la province Sud, contre 9% dans la province Nord et moins de 1% dans celle des îles Loyauté ;

- la part des emplois qui se concentrent dans le secteur des services non marchands est élevée : ils représentent plus de 30% du total des effectifs salariés.

Pour autant, il n'y a pas de "sur-fonctionnarisation" par rapport à la Métropole. La "densité d'emplois publics" atteint environ 90 emplois publics pour 1 000 habitants en Nouvelle-Calédonie, soit bien en deçà du niveau constaté en Métropole, où l'on compte 120 emplois publics pour 1 000 habitants, et dans les départements d'outre-mer. Le poids relatif des services non marchands dans l'emploi total en Nouvelle-Calédonie s'explique alors essentiellement par la faiblesse du taux d'emploi salarié (c'est-à-dire l'emploi salarié total rapporté à la population) : la population salariée ne représente que 30% de la population totale contre 37% pour la France métropolitaine.

Une économie proche du plein emploi

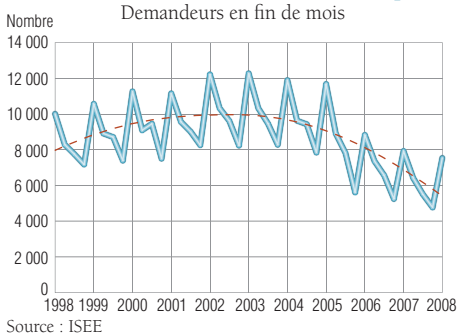
La croissance de l'économie calédonienne a permis la réduction du nombre des demandeurs d'emploi. Après avoir atteint un niveau maximum en 2002, le nombre de demandeurs d'emploi a connu en 2007 sa cinquième année consécutive de baisse (-37% entre 2002 et 2007).

Le taux de chômage est à la baisse. Il était de 18,6% lors du recensement de 1996 et de 16,3% lors de celui de 2004*. En dehors des re-

* Ce taux global masque de fortes disparités selon les provinces : si le chômage atteignait 11,4% en 2004 en province Sud, il s'élevait à 38,9% aux îles Loyauté et 28,4% en province Nord.

censements, il n'existe pas en Nouvelle-Calédonie de mesure précise du taux de chômage. Selon une estimation de l'IDC-NC, en s'appuyant sur un calcul qui consiste à rapporter à la population active estimée la demande d'emploi en fin de mois, le chômage serait à fin 2007 de 6 à 7%, soit un niveau proche du plein emploi*.

Nette diminution des demandeurs d'emploi



Quoi qu'il en soit, le niveau du chômage en Nouvelle-Calédonie est aujourd'hui largement inférieur à celui prévalant dans les départements d'Outre-Mer français : 24,3% en Guadeloupe, 26,5% en Guyane, 23,2% en Martinique et 31,9% à la Réunion pour l'année 2005.

Au dernier recensement, les jeunes et les non diplômés étaient les plus touchés par le chômage : 55% des chômeurs avaient moins de trente ans et la moitié de ces derniers ne possédait pas de diplôme. Le marché calédonien est marqué par une forte inadéquation entre l'offre et la demande : en 2007 seuls 49% des demandeurs d'emploi étaient qualifiés tandis que 79% des offres étaient destinées à du personnel ayant une qualification. D'autres statistiques témoi-

gnent des difficultés d'employabilité de la main d'œuvre : le nombre de chômeurs de plus de 6 mois représente la moitié de l'ensemble des demandeurs d'emploi.

De faibles gains de productivité

Mobilisant toujours plus de capital et de travail, la croissance calédonienne a peu profité de gains de productivité. Ceux-ci sont en effet restés très modestes :

- la progression de la productivité apparente du travail est estimée à environ 7% entre 1998 et 2007 pour le secteur marchand dans sa globalité**. Avec un rythme inférieur à 1% par an en moyenne, ces gains de productivité apparaissent limités comparativement à ceux de la Métropole (1,6% par an en moyenne sur la même période). Seul le commerce affiche des gains de productivité notables sur la période ;
- la productivité du capital est plus difficile à mesurer. L'évolution du coefficient de capital (c'est-à-dire la "quantité" de capital nécessaire pour fabriquer 1 F.CFP de valeur ajoutée) révèle toutefois une diminution de l'efficacité du capital de l'ordre de 10% entre 1998 et 2006***. En d'autres termes, la croissance a été de plus en plus coûteuse en capital, mais sans que ce supplément de coût soit totalement compensé par un supplément de productivité.

Comment expliquer ces faibles gains de productivité alors que dans le même temps le niveau d'instruction, et donc a priori les qualifications des travailleurs, s'est sensiblement accru ?

* Il existe un chômage que l'on qualifie souvent "d'incompressible" ou de "frictionnel" qui est lié à la courte période d'inactivité qui sépare deux emplois. Les économies qui ont des taux de chômage de 4-5% sont souvent considérées comme connaissant une situation de plein emploi.

** La productivité moyenne apparente du travail est définie, par convention, comme le montant de la valeur ajoutée par travailleur.

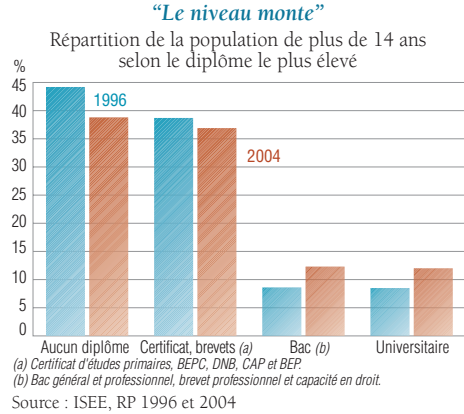
*** L'efficacité du capital est l'inverse du coefficient de capital. Celui-ci serait passé de 3,5 en 1998 à 3,9 en 2006 (et l'efficacité, dans le même temps, de 29 à 26%). Ces calculs doivent être appréciés avec prudence en l'absence de données statistiques sur les stocks de capital productif.

En 1996, 44% des Calédoniens ne possédaient aucun diplôme. En 2004, cette proportion avait reculé de 5 points. La hausse du degré d'instruction s'observe à tous les niveaux. Ainsi, le nombre de Calédoniens titulaires d'un Bac (comme diplôme le plus élevé) est passé de 7 000 environ en 1996 à quelques 21 000 en 2006. Il en est de même dans l'enseignement supérieur où, sur la même période, les effectifs diplômés sont passés de 12 000 à près de 20 000. La progression est encore plus nette sur le long terme : les effectifs étudiants scolarisés en Nouvelle-Calédonie passent de moins de 500 à la fin des années 1980 à plus de 3 500 aujourd'hui.

Comprendre les raisons pour lesquelles l'économie calédonienne n'a pas généré plus de gains de productivité est essentiel dans la mesure où la croissance "extensive" commence aujourd'hui à connaître ses limites (manque de disponibilité de travailleurs). Ceci nécessiterait des travaux spécifiques qui sortent du champ de cette étude. Certaines pistes peuvent toutefois être esquissées.

Les travaux menés notamment dans le cadre de l'OCDE ont montré que le capital humain n'a d'influence (positive) sur la croissance que dans les économies ouvertes. Dans une économie relativement fermée, la concurrence est faible et les incitations à réaliser des gains de productivité limitées. Inversement, l'ouverture impose un niveau de compétitivité élevé (pour affronter avec succès la concurrence internationale), et donc un niveau de productivité important. Dans ce cas, l'accumulation de capital humain est un facteur déterminant de la croissance à long terme.

L'ouverture de la Nouvelle-Calédonie est relativement faible. Le taux d'ouverture* a certes



augmenté entre 1998 (18%) et 2006 (25%) mais il demeure encore faible comparé à celui prévalant dans les autres petites économies insulaires (PEI). Ainsi, seuls 4 états insulaires (sur les 30 figurant dans l'échantillon de la CNUCED), soit 13% du total, ont des taux d'ouverture aussi faibles que celui de la Nouvelle-Calédonie. Dans tous les autres cas, ces taux oscillent entre 50 et 80%.

La faiblesse du taux d'ouverture de la Nouvelle-Calédonie est notamment la conséquence de la politique de protection de marché mise en place (cf. page 21).

Au total, la faiblesse du taux d'ouverture (qui n'incite pas à réaliser des gains de compétitivité) pourrait expliquer en partie la lenteur des gains de productivité alors même que la qualification de la main d'œuvre ne cesse d'augmenter. Cette situation n'est pas originale. Elle est conforme aux résultats obtenus, à plus grande échelle, au moyen de comparaisons internationales. Finalement, la situation calédonienne pourrait être assez similaire à celle observée en Polynésie française**.

* Le taux d'ouverture est défini comme la moyenne arithmétique des exportations et des importations de biens et services rapportée au PIB.

** CEROM (2007), "L'économie polynésienne post-CPE".

La politique de protection de marché en Nouvelle-Calédonie

Les activités économiques peuvent être séparées en deux catégories : celles qui sont “naturellement abritées” de la concurrence internationale et celles qui y sont “exposées”. C’est le type d’activité qui détermine que l’on appartient à l’une ou l’autre des catégories*. Les activités “naturellement abritées” sont essentiellement le BTP et les services marchands (à l’exclusion du tourisme) et non marchands.

Il est possible d’étendre le champ des activités économiques abritées de la concurrence internationale par la mise en place de mesures de protection rendant plus coûteux (taxes) ou limitant (contingentement) voire interdisant l’accès au marché intérieur à certains produits importés. Une telle politique vise à favoriser l’essor des entreprises locales, la diversification du tissu productif, la création d’emplois et donc in fine le développement économique. Ses inconvénients sont généralement (i) pour les consommateurs un niveau plus élevé des prix (puisque l’on ne peut acheter le produit de meilleur rapport qualité/prix) et un moindre choix et (ii) pour les entreprises locales, un environnement moins concurrentiel et donc une moindre incitation à faire des progrès de productivité.

Selon l’article 22.6 de la loi organique, la réglementation du commerce extérieur relève de la compétence de la Nouvelle-Calédonie. La Nouvelle-Calédonie a fait le choix politique d’assurer une protection de marché à la majorité des entreprises du secteur manufacturier et aux activités agricoles. Ce choix vise à favoriser l’essor et la diversification de la production locale manufacturière dans un contexte où les entreprises calédoniennes sont confrontées à des handicaps structurels, principalement la taille réduite du marché intérieur. Pour le secteur agricole, cette politique vise également à répondre à des problématiques d’aménagement du territoire et d’auto-suffisance alimentaire. Conséquence de cette politique, les activités agricoles comme les industries manufacturières en Nouvelle-Calédonie sont donc majoritairement “abritées” de la concurrence internationale.

La politique de protection de marché en Nouvelle-Calédonie prend deux formes principales :

- la protection est tout d’abord tarifaire. La Nouvelle-Calédonie a adopté des taxes spécifiques sur les importations concurrentes de l’industrie calédonienne (taxe conjoncturelle pour la protection de la production locale) ou des productions locales (taxe conjoncturelle agricole). De plus, le choix d’une taxation générale des importations, au contraire d’une taxation sur la valeur ajoutée, avantage de fait les producteurs locaux qui, en outre, peuvent bénéficier d’exonérations sur les matières premières importées nécessaires à la production. Le taux moyen de tarif douanier (taux moyen pondéré par la valeur des importations) de la Nouvelle-Calédonie est de 18,6%, contre 4% en Australie et en Nouvelle-Zélande et 6% dans l’Union Européenne ;
- certains produits manufacturés ou agricoles sont également soumis à des mesures de restrictions quantitatives (suspension ou contingentement). La liste de ces marchandises est votée chaque année par le gouvernement et constitue le programme annuel d’importation.

Cette politique est encadrée par la délibération du congrès n°252 du 28 décembre 2006 relative aux protections de marché. Cette délibération précise notamment que la protection est accordée pour une durée initiale qui ne peut excéder cinq ans et qu’elle est renouvelable pour des périodes identiques sauf aux services de l’administration de démontrer qu’elle n’est plus adaptée.

La Polynésie française a fait un choix assez comparable, même si le niveau global de la protection y est moindre qu’en Nouvelle-Calédonie. D’autres îles, confrontées à des contraintes similaires, ont au contraire choisi de privilégier la spécialisation de leur production sur certaines activités où leur avantage comparatif est plus important au niveau international.

Le choix des instruments de protection n’est pas neutre pour atteindre avec le plus d’efficacité les objectifs recherchés et limiter les effets indésirables. Au niveau international, les restrictions quantitatives sont aujourd’hui de moins en moins utilisées compte tenu des inconvénients qu’elles présentent pour la collectivité. Notamment, avec une protection tarifaire, le bénéfice de la protection est partagé entre les entreprises bénéficiaires et les pouvoirs publics (qui peuvent ensuite redistribuer le produit des taxes au travers du budget), alors qu’une restriction quantitative bénéficie uniquement à l’entreprise.

* Il n’y a pas de rationalité économique pour un consommateur calédonien à prendre spécialement l’avion pour aller se faire couper le cheveu en Australie. A l’inverse, il peut être économiquement rationnel pour lui de choisir un produit manufacturé chinois si celui-ci est de meilleur rapport qualité/prix que son concurrent calédonien.

Une croissance non inflationniste

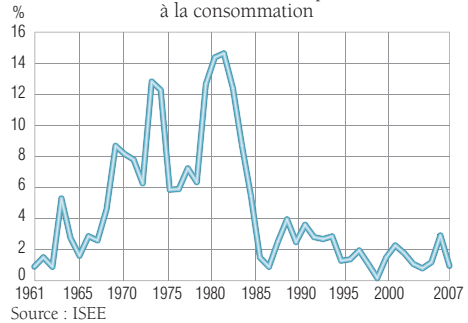
Une tendance à la désinflation

L'inflation est demeurée modérée au cours des dix dernières années ; entre 1997 et 2007, les prix à la consommation ont augmenté à un rythme moyen de 1,4% l'an. Sur la même période, et à titre de comparaison, les prix augmentaient de 1,7% par an en Métropole et de 2,0% dans la zone euro.

Les performances sur la dernière décennie s'inscrivent dans une tendance lourde (depuis 1982) à la désinflation. Plusieurs facteurs se conjuguent pour expliquer la modération des tensions inflationnistes sur le Caillou.

Tendance lourde à la désinflation

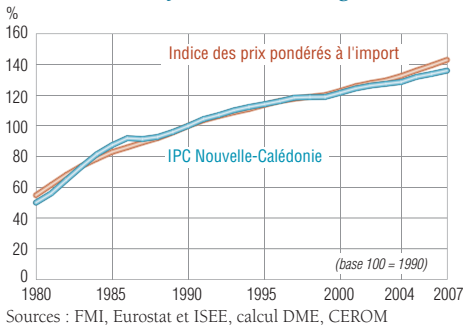
Taux de croissance des prix à la consommation



Une désinflation largement importée

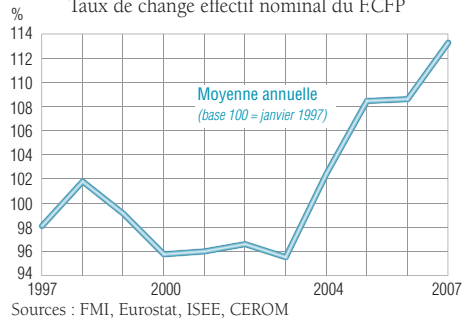
Tout d'abord la Nouvelle-Calédonie est globalement "preneur de prix" (price taker), en ce sens qu'elle n'exerce pas un rôle de leader sur les marchés mondiaux. En achetant sur le marché mondial les biens et les services nécessaires à la satisfaction de sa demande, elle importe, par le même canal, les prix de ses partenaires. Les prix à l'importation* ont crû, en moyenne, de 2% par an entre 1997 et 2007, soit légèrement plus (0,6 point) que l'inflation domestique.

Une progression des prix intérieurs proche de celle des fournisseurs étrangers



Le pouvoir d'achat international du FCFP a crû de 20% entre 2003 et 2007

Taux de change effectif nominal du FCFP



Le second facteur participant à la désinflation est l'appréciation du taux de change du FCFP contre les principales devises des pays fournisseurs. Au cours des dix dernières années (1997-2007), le franc pacifique s'est apprécié de 21% par rapport au dollar US, de 18% par rapport au yen japonais, de 9% par rapport au dollar néo-zélandais et de 7% par rapport au dollar australien. La croissance du pouvoir d'achat international du FCFP est encore plus sensible depuis 2001. Depuis cette date, le FCFP (en parité fixe

* L'indice des prix à l'importation est une moyenne pondérée (par les parts de marché) des indices de prix dans les pays fournisseurs (principalement : France, autres pays de l'UE, Singapour, Australie, Chine, Nouvelle-Zélande et États-Unis).

avec l'euro) a gagné 53% par rapport au dollar US et 48% contre le yen japonais. Au total, le taux de change effectif nominal (TCEN) s'est apprécié de près de 20% depuis 2003.

L'appréciation du FCFP a fortement contribué à réduire les tensions inflationnistes importées. Entre 2003 et 2007, les prix des fournisseurs

de la Nouvelle-Calédonie ont augmenté, globalement, de 10% environ. D'un autre côté, le taux de change effectif nominal s'est apprécié, sur la même période, de 19%. Toutes choses égales par ailleurs, les prix moyens à l'importation exprimés en FCFP auraient dû baisser de 8% environ (soit à un rythme annuel moyen de 2% par an).

I Des tensions plus vives sur les prix domestiques

Mais les consommateurs calédoniens n'ont pas profité pleinement de la baisse des prix des produits importés due à l'augmentation du pouvoir d'achat international du franc pacifique. Les prix d'acquisition sur le marché des biens et services non exposés à la concurrence internationale ont augmenté en effet assez sensiblement (+4% l'an entre 2003 et 2007), "épongeant" ainsi la désinflation venue de l'extérieur. Cette sur-compensation domestique s'est traduite elle-même, in fine, par une hausse des prix à la consommation de 1,4% par an (cf. page 22).

Les tensions sur les prix domestiques pourraient avoir plusieurs origines :

- l'inflation peut être induite, en premier lieu, par des chocs de demande. Mais, comme exposé précédemment, la croissance calédonienne a été nettement plus régulière ces dernières années que par le passé ;
- l'inflation peut naître aussi de tensions sur les capacités de production. Néanmoins, l'accumulation régulière des facteurs (capital et travail) a permis une augmentation sensible de l'offre (cf. page 17) ;
- les tensions sur les prix domestiques peuvent refléter également la hausse du coût salarial. Mais la progression des salaires moyens* dans le secteur marchand est demeurée relativement

faible (1% l'an entre 1997 et 2006) au regard, notamment, du niveau de l'inflation sur la même période.

Compte tenu de ces constats, on peut émettre l'hypothèse que la hausse des prix domestiques a été plutôt tirée par la croissance des marges.

Selon toute vraisemblance, mais l'information statistique disponible ne permet pas de le confirmer, les marges ont dû évoluer différemment selon leur nature (marges productives d'un côté, marges commerciales de l'autre) et selon les secteurs :

- ainsi, dans les services marchands (hors commerce), le coût salarial a augmenté d'un peu moins de 6% entre 1997 et 2006 alors que les prix dans ce secteur croissaient de 17% environ sur la même période ;
- il en est de même dans le BTP, où les prix (BT21) ont crû de 25% environ (entre 1997 et 2006) alors que les salaires moyens n'augmentaient que de 7,3% (au total) ;
- inversement, dans les services aux ménages, la croissance des prix (+35% entre 1997 et 2006) est restée inférieure à la hausse du coût salarial moyen (+42% sur la même période), alors même que l'on peut supposer que l'intensité au travail y est plus forte que dans les autres secteurs d'activité.

* Selon les premières estimations de l'ISEE, le salaire moyen a augmenté globalement de 9,3% sur la période.

Une décomposition des prix à la consommation suivant l'origine des produits

Le "panier de la ménagère" calédonien est constitué de produits fabriqués localement (59%) et de produits importés (41%). La formule [1] ci-dessous permet de décomposer le prix (P) de ce panier suivant l'origine des produits consommés. Le prix des produits importés (Pm) est exprimé en F.CFP à sa valeur CAF. Dans ces conditions, le prix des produits domestiques (Pl) inclut les coûts de mise sur le marché des produits importés (fiscalité de porte, frais de transport, marges d'intermédiation...). Le point placé au-dessus d'une variable indique que celle-ci est mesurée par son indice de variation (en base unitaire).

[1] $\dot{P} = \dot{P}^l \dot{P}^m$ avec $l+m=1$ (et $l=0,59$)

Connaissant P (6,1% entre 2003 et 2007), Pm (-8% sur la même période), il vient alors : [2] $\dot{P}^l = \sqrt[1]{\frac{\dot{P}}{\dot{P}^m}}$

La dérive des prix domestique (Pl) calculée au moyen de l'équation [2] s'élève à 4% par an entre 2003 et 2007. Bien évidemment, ce calcul demeure assez sommaire et ces résultats doivent être considérés comme une approximation.

Des finances publiques qui ont profité de la croissance

Des prélèvements obligatoires modérés complétés par d'importants transferts

En 2006, le total des recettes publiques (y compris les transferts de la Métropole) atteignait 336 milliards de F.CFP.

Avec 115 milliards de F.CFP, les recettes fiscales en représentaient un tiers. Les impôts indirects (principalement impôts et taxes sur les importations) et les impôts sur les revenus (sociétés et personnes physiques) contribuaient respectivement à hauteur de 45% et 40% aux recettes fiscales.

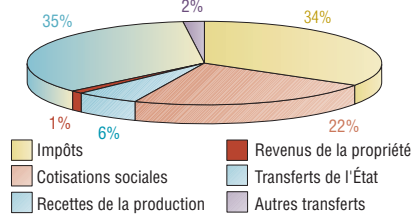
Les cotisations sociales atteignaient, quant à elles, 75 milliards de F.CFP, soit 22% du total des recettes publiques. La CAFAT reçoit la grande majorité des versements des individus et des employeurs (59 milliards de F.CFP), dont 52% perçus au titre de l'assurance maladie.

En 2006, les prélèvements obligatoires (i.e. recettes fiscales + cotisations sociales) représentaient ainsi 56% des recettes publiques du territoire.

Les unités du secteur public ont également des recettes liées à une activité marchande (droits d'entrées, ventes, revenus de la propriété, etc.). Ces recettes s'élevaient en 2006 à 23 milliards de F.CFP, soit 7% des recettes totales.

Les prélèvements obligatoires représentent 56% des recettes

Structure des recettes publiques en 2006



Source : ISEE

Le solde, soit plus d'un tiers des recettes de la Nouvelle-Calédonie (117 milliards de F.CFP en 2006), correspond à des transferts de l'État pour le fonctionnement de ses services.

Une forte croissance des revenus de l'impôt

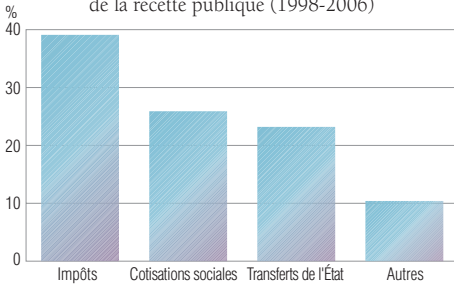
Le total des recettes publiques a augmenté de 63% entre 1998 et 2006. Si cette croissance est significative, elle est moins élevée que celle du PIB qui s'est accru de 70% sur la période. Le poids du total des recettes dans le PIB est ainsi passé de 54% en 1998 à 52% en 2006.

Les transferts métropolitains ont progressé de 35% entre 1998 et 2006 ; dans le même temps les recettes fiscales et les cotisations sociales ont

augmenté à un rythme plus soutenu (respectivement de 80% et de 85%). Les finances publiques calédoniennes deviennent moins dépendantes des transferts qui représentent 35% des recettes publiques en 2006 contre 42% en 1998.

Des recettes tirées à la hausse par l'impôt

Contribution à la croissance totale de la recette publique (1998-2006)



Source : ISEE

La croissance des recettes liées à l'impôt explique environ 40% de la croissance totale des recettes. Le taux de pression fiscale est ainsi passé de 17% à 18% entre 1998 et 2006. L'amélioration des performances financières des entreprises a permis une hausse substantielle des impôts sur les bénéfices ; la croissance des importations s'est traduite par une hausse des droits assis sur ces dernières.

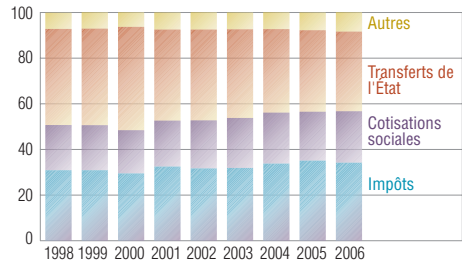
La croissance des cotisations sociales explique environ un quart de la croissance totale des recettes publiques. Le taux de pression sociale (part

des cotisations sociales dans le PIB) en Nouvelle-Calédonie a gagné 1 point entre 1998 et 2006, passant de 11% à 12%. Ce taux est inférieur à celui observé dans les DOM (16% à 18%) et bien inférieur à celui atteint en Métropole (27%).

Le taux de prélèvements obligatoires* a progressé de 2 points depuis 1998, passant de 27% à 29% en 2006. Ce taux est comparable à celui observé dans les DOM (compris entre 26% et 33%) et ce malgré des exonérations de charges importantes sur ces territoires. Il est toutefois bien inférieur au taux de prélèvement obligatoire en Polynésie française (36%) et surtout à celui de Métropole (44%). Pour atteindre un niveau de recettes constantes en l'absence de transferts métropolitains, le taux de prélèvements obligatoires en Nouvelle-Calédonie devrait atteindre environ 50%.

La part des transferts métropolitains dans le total des recettes est en baisse

Évolution de la structure des recettes publiques



Source : ISEE

Des dépenses publiques qui représentent la moitié du PIB

Les dépenses des administrations en Nouvelle-Calédonie s'élevaient en 2006 à plus de 334 milliards de F.CFP.

55% de ces dépenses sont des dépenses de fonctionnement. Elles correspondent, d'une part, aux charges salariales (salaires bruts et cotisations sociales) qui s'établissent à 139 milliards de F.CFP en 2006, soit une part importante de la dépense totale du secteur public (42%) et, d'autre part, aux

consommations intermédiaires (achats de biens et de services nécessaires pour accomplir la mission de service public) à hauteur de 44 milliards de F.CFP (13% de la dépense totale).

Le second poste de dépense des administrations est le financement de prestations sociales. En 2006, les ménages calédoniens ont bénéficié de ces dépenses à hauteur de 98 milliards de F.CFP.

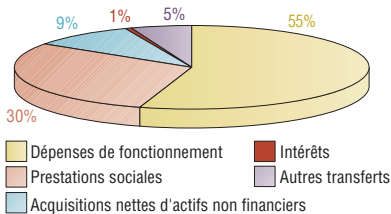
* Le taux de prélèvements obligatoires est la somme du taux de pression sociale et du taux de pression fiscale.

Les prestations sociales représentent 30% des dépenses du secteur public et un quart du revenu disponible brut des ménages. Elles se répartissent entre prestations sociales en espèce (allocations chômage, allocations familiales, retraites, bourses scolaires, etc.) et prestations sociales en nature (remboursement de frais médicaux, aide médicale gratuite, transport scolaire, etc.).

Les collectivités publiques de Nouvelle-Calédonie financent également des investissements à hauteur de 30 milliards de FCFP. L'investissement public représente environ 9% du total des dépenses contre 10% en 1998 : les dépenses d'investissements des collectivités ont donc crû légèrement moins vite que celles de l'ensemble des dépenses. L'investissement public représente 15% de l'investissement total en Nouvelle-Calédonie, en net recul par rapport à 1998 où il représentait presque un quart du total des investissements. Ceci traduit également la forte croissance des investissements privés sur la période.

Les dépenses de fonctionnement représentent plus de la moitié des dépenses

Structure des dépenses publiques en 2006



Source : ISEE

Les dépenses des administrations comprennent enfin d'autres dépenses qui atteignent en 2006 un montant de 18 milliards de FCFP. Elles correspondent principalement à des subventions aux entreprises (3 milliards de FCFP), des aides à l'investissement (8,5 milliards de FCFP) et des transferts courants au profit d'associations (4 milliards de FCFP). Les charges d'intérêt représentent, quant à elles, moins de 1% des dépenses du secteur public ; elles sont en forte diminution (-27%) par rapport à 1998.

Des prestations sociales en forte croissance

Entre 1998 et 2006, les dépenses publiques ont augmenté de 65%. Le poids de la dépense publique dans le PIB était en revanche en diminution entre 1998 et 2006. Il se situait à 53% en 1998 contre 52% en 2006.

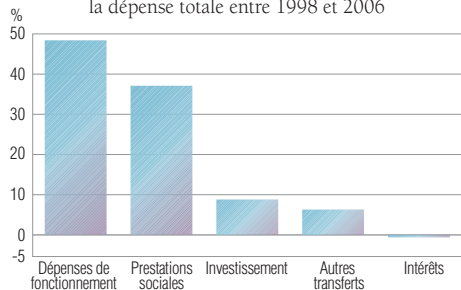
La croissance des dépenses publiques s'explique principalement par la hausse des dépenses de fonctionnement (+53% sur la période, qui explique 48% de la croissance totale des dépenses publiques) et par celle des dépenses de prestations sociales (+97% sur la période, qui explique 37% de la croissance totale des dépenses).

La part des prestations sociales dans le PIB est ainsi passée de 13% en 1998 à 15% en 2006. Ce taux est comparable à celui observé en Polynésie française où il atteint 15%. Il est toutefois bien inférieur à celui de la France où la part des prestations sociales dans le PIB est de 33%. Ces différences s'expliquent pour la Nouvelle-Calédonie par la jeunesse de sa population et l'absence de certaines prestations.

Le niveau de dépense publique par habitant s'élevait en 2006 à 1,4 million de FCFP, en hausse par rapport à 1998 (1 million de FCFP). En tenant compte de la croissance des prix à la consommation, la dépense publique réelle par habitant a augmenté de 25%, soit 2,8% l'an.

Le fonctionnement et les prestations sociales expliquent 85% de la croissance de la dépense

Contribution à la croissance de la dépense totale entre 1998 et 2006



Source : ISEE

La part du secteur public dans le PIB (VA non marchande/PIB) est également en baisse : 22% en 2006 contre 25% en 1998. Ce taux est supérieur

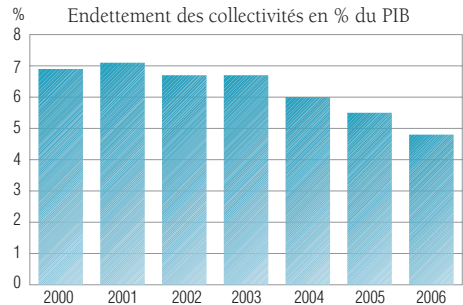
à celui observé en France métropolitaine (16%) mais inférieur à celui prévalant dans les DOM (de 26 à 29%).

I L'absence de déficit public et un endettement public minimal

Sur l'ensemble de la période, et à l'exception de l'année 2002, les recettes publiques (y compris les transferts) ont été supérieures aux dépenses publiques. Cet excédent est variable suivant les années au gré de l'évolution irrégulière des recettes (liée notamment aux fluctuations des cours du nickel qui se répercutent sur l'impôt sur les sociétés payé par les entreprises du secteur) alors que la progression des dépenses est plus linéaire. En 2006, l'excédent public atteint 0,2% du PIB.

Cette bonne santé financière conduit les collectivités publiques calédoniennes à recourir de moins en moins à l'emprunt. L'encours de la dette des collectivités de Nouvelle-Calédonie atteignait, à fin 2006, 31 milliards de FCFP*. Les communes portaient 68% de cette dette, les provinces 25% et la Nouvelle-Calédonie 7%. Rapportée au PIB, cette dette a significativement décliné, puisqu'elle est passée de 7% à 5% du PIB entre 2000 et 2006. Ceci place le territoire parmi les géographies les moins

Nette diminution de l'endettement des collectivités



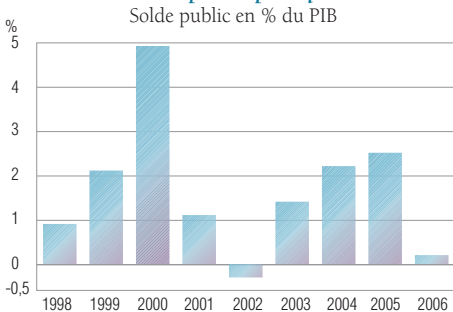
Source : CEROM

endettées au monde. La France dans son ensemble a un endettement public équivalent à 65% du PIB, l'Australie à 15% et la Nouvelle-Zélande à 20%.

Pour autant, les finances publiques calédoniennes présentent une fragilité importante ; la croissance récente des recettes budgétaires s'explique pour partie par la hausse des cours du nickel (dont la pérennité n'est pas assurée) alors que celle des dépenses est essentiellement structurelle et récurrente. En 2007, où les cours du nickel ont connu des niveaux sans précédent, l'impôt sur les bénéfices payé par les entreprises du secteur a atteint 23,5 milliards de FCFP, soit 21% des recettes fiscales entrant dans l'assiette des dotations aux collectivités contre 11% en 2005 et moins de 1% en 1998.

Une baisse importante des cours du nickel, non compensée par une hausse concomitante des impôts, générerait rapidement un déficit public et creuserait l'endettement.

Des recettes publiques supérieures aux dépenses publiques



Source : ISEE

* Ce chiffre n'inclut pas les garanties octroyées par les collectivités publiques. La Nouvelle-Calédonie et les provinces ont apporté leur garantie sur des prêts d'entreprises publiques, ce qui fait potentiellement porter un risque sur leur budget. Il n'existe toutefois pas de données agrégées sur ces garanties d'emprunts.

Une croissance qui s'accompagne de déficits extérieurs récurrents

Un solde commercial déficitaire

Un niveau d'importation en forte hausse

Les importations calédoniennes connaissent depuis le début des années 70 une croissance exponentielle. La valeur des importations a doublé à trois reprises : de 1970 à 1984 (passant de 23 milliards de FCFP à 49 milliards), de 1984 à 1997 (98 milliards) et de 1997 à 2006 (201 milliards). En 2007, dans le contexte de la construction de l'usine de Goro-Nickel, les importations ont atteint 244 milliards de FCFP.

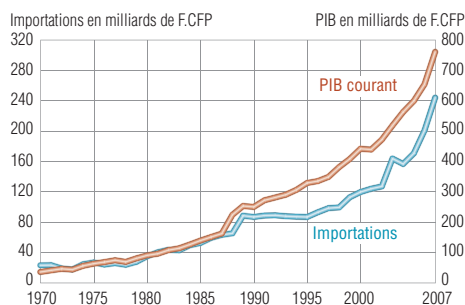
Cette vive croissance des importations en valeur s'inscrit dans une tendance voisine de celle du PIB. Cependant, au cours de la période 1970-2007, la croissance nominale de la richesse calédonienne a été supérieure (+8,3% l'an) à celle des importations en biens (+6,6% l'an). En d'autres termes : 1 point de croissance du PIB entraîne en moyenne 0,75 point de croissance d'importations de biens.

L'élasticité des importations en valeur au PIB n'est toutefois pas constante sur la période. Elle est "dans la moyenne" des comparaisons internationales de 1971 à 1989 (0,7), relativement faible de 1990 à 1998 (0,3) et très élevée de 1999 à 2007 (1,3).

A l'image de la plupart des économies insulaires, la Nouvelle-Calédonie est particulièrement dépendante de l'extérieur pour la fourniture des biens d'équipement.

Ainsi, la forte réactivité des importations de marchandises en valeur à la croissance du PIB en fin de période s'explique principalement par une forte demande en matériels d'équipement (qui expliquent plus de 47% de la croissance des importations de biens entre 1998 et 2007)

Des importations en écho à l'évolution du PIB calédonien



Source : ISEE

et des "autres produits industriels" (qui expliquent 26% de la croissance des importations).

Ces dernières années, la forte hausse des importations est principalement imputable aux biens d'équipement destinés à la construction de l'usine Goro-Nickel.

Le secteur de l'énergie explique également l'accélération des importations. La facture énergétique extérieure a été multipliée par 4,3 entre 1998 et 2007 et explique 19% de la croissance des importations de biens.

En 2007, les importations en valeur proviennent principalement de la Métropole (26,6%). Viennent ensuite les autres pays de l'Union européenne (16,1%), Singapour (13,6%, approvisionnement en hydrocarbures) et l'Australie (10,7%).

Des exportations croissantes

Bien que moins élevées et plus volatiles, les exportations calédoniennes s'inscrivent également dans une tendance croissante. Depuis

1970, elles ont augmenté de 6% l'an et atteignent, en 2007, 184 milliards de F.CFP.

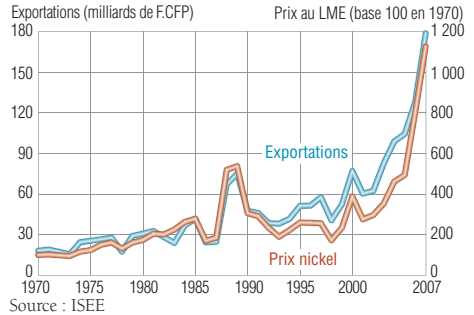
Au cours de la dernière période les exportations ont connu une forte hausse : elles ont triplé depuis 2002 (soit 23,4% de croissance l'an). Ainsi, en 2007, le niveau des exportations calédoniennes est, en conséquence, bien supérieur (+79%) à celui qui aurait été le sien s'il avait suivi la tendance observée depuis 1970.

L'évolution des exportations est instable. Elle se caractérise par des pics (notamment en 1989 et 2000) et des chutes (en témoignent les années 1986 ou 1993).

Les exportations de la Nouvelle-Calédonie étant composées à plus de 90% de produits du nickel, ces fortes instabilités s'expliquent par l'évolution de son cours au London Metal Exchange (LME). La forte hausse des exportations en fin de période correspond ainsi à l'envol des prix du nickel qui ont été multipliés par quatre entre 2002 et 2007.

En 2007, les principaux clients sont le Japon (21,7%), les autres pays de l'Union européenne (18,3%), la Métropole (14,2%), Taiwan (12,1%) et la Chine (12,2%).

Hausse des exportations liée à l'évolution du cours du nickel

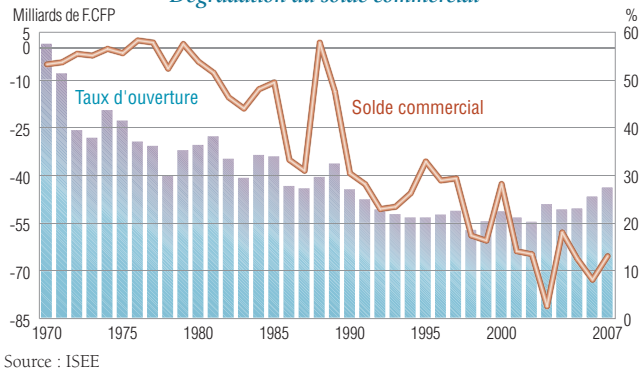


Un déficit commercial voisin de 10% du PIB

Le niveau d'exportation, bien qu'à la hausse, ne permet pas de couvrir les importations calédoniennes. Les échanges de la Nouvelle-Calédonie avec le reste du monde sont déséquilibrés et le solde commercial s'est progressivement dégradé.

Le taux de couverture affiche une tendance à la baisse depuis 1970. Deux périodes se distinguent. Entre 1970 et 1989, le taux de couverture moyen varie autour de 82% avec un déficit commercial moyen d'environ 8,6 milliards de F.CFP. Puis, entre 1990 et 2007, le taux de couverture moyen sur la période est de 54% avec un déficit commercial moyen de 54,5 milliards de F.CFP.

Dégradation du solde commercial



Le taux d'ouverture de l'économie est relativement faible. Il est inférieur à 30% du PIB

depuis le début des années 90. L'économie calédonienne, en dépit de la petite taille de son

marché intérieur, est donc très introvertie. La propension à exporter est limitée, l'appareil productif est peu tourné vers l'extérieur.

Le déficit des échanges de biens est élevé. Il se situe en 2007 autour de 65 milliards de F.CFP (près de 10% du PIB).

Les principaux pays "partenaires" contribuant au déficit commercial de la Nouvelle-Calédonie étaient, en 2007 : la Zone euro (-45 mil-

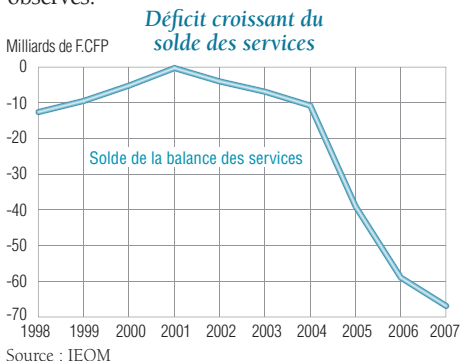
liards de F.CFP), Singapour (-33 milliards de F.CFP), l'Australie (-18 milliards de F.CFP), les Philippines (-11 milliards de F.CFP), la Nouvelle-Zélande (-9,6 milliards de F.CFP) et la Corée du Sud (-7,8 milliards de F.CFP). Le Caillou a, d'un autre côté, une balance commerciale traditionnellement excédentaire avec certains pays asiatiques. C'est notamment le cas avec le Japon (32,5 milliards de F.CFP) et Taiwan (20,3 milliards de F.CFP).

I Un solde négatif de la balance des services

Au solde négatif de la balance commerciale s'ajoute le déficit des services. Pour l'année 2007, celui-ci atteint 66,9 milliards de F.CFP, principalement creusé par le solde des services aux entreprises (-30 milliards de F.CFP) et des services de construction (-26,7 milliards de F.CFP).

Des projets "nickel" qui pèsent sur la balance

Le déficit de la balance des services est en hausse constante depuis 2001, les projets métallurgiques expliquant une large part des déséquilibres observés.



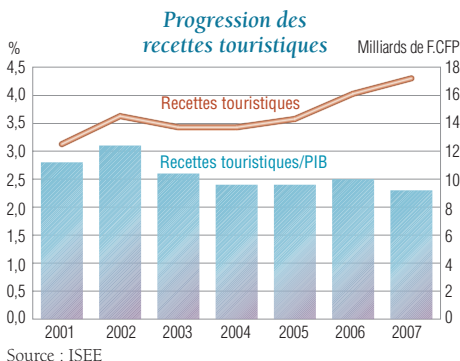
Toutefois, d'autres secteurs accusent un solde négatif. C'est notamment le cas des transports (maritimes et aériens) qui affichent en 2007 un déficit de 20 milliards de F.CFP.

Seuls les services des administrations publiques

(dépenses liées à l'activité des forces armées en Nouvelle-Calédonie) et les voyages (activités touristiques) dégagent un solde excédentaire, de respectivement 11,7 et 4,1 milliards de F.CFP.

Des recettes touristiques en augmentation

Selon l'estimation de l'Organisation Mondiale du Tourisme, le nombre de touristes ayant visité l'Océanie était en 2007 de 10,7 millions. La Nouvelle-Calédonie a accueilli environ 1% de ces flux, soit 103 363 touristes.



Les recettes liées à ce secteur se sont élevées à plus de 17 milliards de F.CFP en 2007 (hors transport international), en progression de 37% par rapport à 2001, soit un rythme annuel supérieur à 5%. Ces recettes représentent en moyenne 2,6% du PIB depuis 2001.

Toutefois, les Calédoniens dépensent également à l'extérieur du territoire (13 milliards de FCFP en 2007).

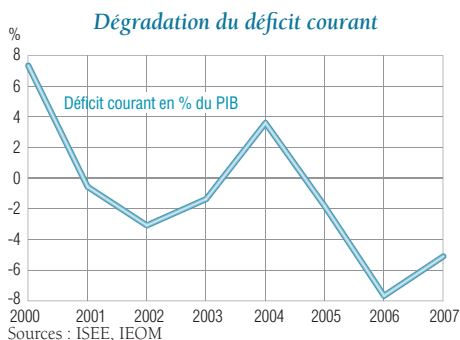
Les activités touristiques dégagent ainsi 4,1 milliards de FCFP de recettes nettes.

Des transferts qui atténuent le déficit courant

Le compte des transactions courantes affiche en 2007 un déficit de 38,8 milliards de FCFP. Il semble se stabiliser autour de 6% du PIB.

Toutefois, le déséquilibre des paiements courants hors transferts venant de Métropole est nettement plus élevé. Le déficit courant hors transferts métropolitains atteint en 2007 environ 160 milliards de FCFP (21% du PIB).

Néanmoins, ce déficit important est à relativiser. En effet, les transferts sont à l'origine d'une partie des importations (en suscitant la demande par le versement des salaires) ; s'ils étaient moins importants, toutes choses égales par ailleurs, ces dernières seraient moins élevées.



Des versements publics qui avoisinent la centaine de milliards par an

Pour faire face au déficit du compte courant hors transferts, l'économie calédonienne a principalement recours aux transferts publics venus de Métropole. En 2007 le total de ces versements recensés dans la balance des paiements de la Nouvelle-Calédonie atteignait 119 milliards de FCFP. Ce montant équivaut à 17% du PIB du territoire.

Les transferts métropolitains sont de trois types :

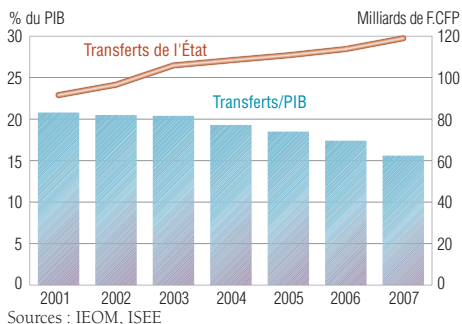
- les “services des administrations publiques” (11,8 milliards de FCFP en 2007) qui correspondent aux dépenses liées à l'activité des forces armées ;
- la “rémunération des salariés du secteur public” (48,1 milliards de FCFP en 2007) qui concerne les rémunérations des agents des administrations publiques prises en charge par l'État ;
- les transferts courants du “secteur des administrations publiques” (59,1 milliards de FCFP en 2007) qui correspond aux transferts de la Métropole pour le financement des biens d'équipements, le fonctionnement des administrations et les versements de prestations sociales (principalement des retraites).

Les transferts de l'État permettent de financer la majeure partie du déficit calédonien.

Ce phénomène n'est pas nouveau. Il s'agit d'une tendance forte de l'économie du Caillou. Le poids des transferts dans le PIB est supérieur à 15% depuis 1980. Ce poids fluctue de manière importante en fonction de la conjoncture du marché du nickel.

Ainsi, compte tenu du dynamisme économique de l'archipel conjugué à la hausse en valeur des activités liées au nickel (avec la hausse importante des cours sur les dernières années), la part des transferts dans le PIB a eu tendance à diminuer depuis le début des années 2000.

Importance des transferts de l'État



Néanmoins, le montant des versements* de la Métropole continue d'augmenter ; il a progressé de 9,7% entre 2004 et 2007, soit 3,1% par an.

L'importance des transferts extérieurs est une tendance partagée par de nombreuses économies insulaires, en particulier par les autres COM où les versements publics atteignent en moyenne 20% du PIB.

Un apport de capital grâce aux projets nickel

Le déficit courant de la balance des paiements de la Nouvelle-Calédonie est financé en partie par les transferts de capitaux, principalement des investissements directs en provenance de l'étranger. Les mouvements d'investissements directs en Nouvelle-Calédonie font en effet apparaître en 2007 un solde positif de 56,9 milliards de F.CFP. Ces investissements ont fortement progressé en raison des opérations en cours dans le cadre des projets métallurgiques. Ainsi, le solde des investissements directs du Canada est de 87 milliards de F.CFP.

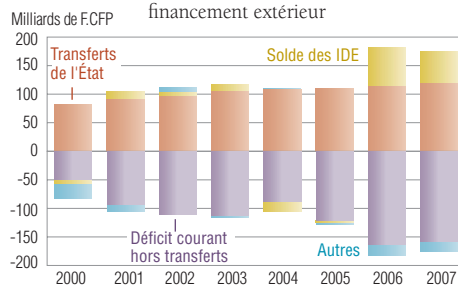
Les investissements de portefeuille affichent quant à eux un solde négatif en 2007 (-12,5 milliards de F.CFP). Les résidents ont procédé au cours de l'année à des achats nets de titres non-résidents. Cette situation s'explique par la localisation hors de la Nouvelle-Calédonie de la plupart des produits financiers spécialisés.

Les autres investissements accusent également un solde négatif (-18,3 milliards de F.CFP). Ces derniers correspondent principalement aux transferts qui s'effectuent par l'intermédiaire du compte d'opération de l'IEOM et des opérations de dépôts et crédit (ménages, entreprises, administrations publiques, système bancaire) vis-à-vis de l'extérieur.

Au total, les mouvements de capitaux font apparaître un excédent de 26 milliards de F.CFP qui permet d'équilibrer le déficit courant de la Nouvelle Calédonie.

Un financement extérieur assuré par la Métropole

Déficit courant et financement extérieur



* Selon recensement en balance des paiements.

Une réduction des inégalités spatiales

Une richesse inégalement répartie sur le territoire

Tous les espaces, que ce soit en Nouvelle-Calédonie ou ailleurs, ne contribuent pas avec la même intensité à la formation de la richesse globale. Au sein de l'Union européenne par exemple, la différence entre la région la plus pauvre et la plus riche est de l'ordre de 1 à 12*. En France métropolitaine, l'écart maximal entre régions est de l'ordre de 1 à 2.

L'ampleur des inégalités spatiales dépend aussi fortement des unités de mesure territoriales (par exemple : régions, départements, communes...). Les écarts entre les espaces s'avèrent d'autant plus importants que l'ensemble auquel ils appartiennent est vaste (et donc, a priori, moins homogène) et que l'unité territoriale retenue pour la mesure est petite.

Ainsi, en se situant à l'échelle départementale de la France métropolitaine, l'écart maximal correspond à celui observé entre le Cantal et Paris, de l'ordre de 1 à 4. En tenant compte des Départements d'Outre-Mer, l'écart est encore plus élevé (de 1 à 5,5).

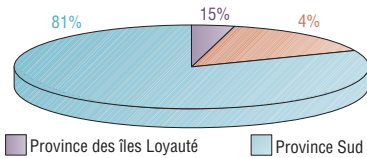
Une forte concentration de la richesse dans le Sud

L'espace calédonien n'est pas exempt d'inégalités. Ainsi, en 2004, la province Sud, qui regroupait 71% de la population du territoire, contribuait à plus de 81% du PIB de la Nouvelle-Calédonie**. La province Nord en représentait 15%, pour 19% de la population, et la province des îles Loyauté 4% pour 10% de la population.

Toutefois, l'ampleur des inégalités dans la dis-

Polarisation de la richesse au Sud

Contribution au PIB en 2004

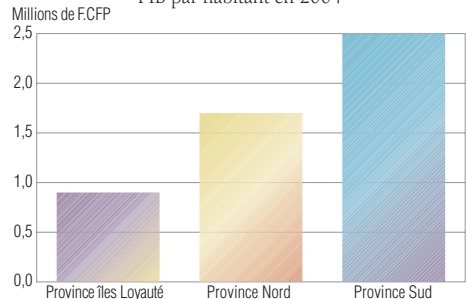


Sources : ISEE, calcul DME

tribution spatiale des revenus est finalement assez comparable à celle observée entre les régions françaises. Le PIB par habitant de la province Nord représente les 2/3 de celui de la province Sud.

Des écarts encore importants

PIB par habitant en 2004



Sources : ISEE, calcul DME

L'écart maximal est observé entre les provinces des îles Loyauté et Sud, de 1 à 2,8.

A ces écarts entre les trois provinces s'ajoutent des disparités au sein même de ces dernières. Ainsi, en province Nord, l'écart de PIB par habitant entre le Nord-Est et le Nord-Ouest est équivalent à celui existant entre la province Nord et la province Sud (c'est-à-dire de 1 à 1,5 dans les deux cas).

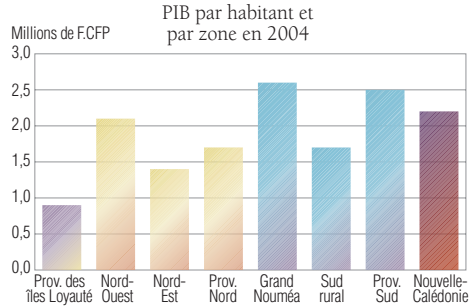
* Il s'agit de la différence en termes de PIB par habitant exprimé en PPA entre le Nord-est Doi en Roumanie et Inner London au Royaume-Uni.

** L'ISEE calcule un PIB au niveau de la Nouvelle-Calédonie et une valeur ajoutée par secteur. Sur la base du secteur d'activité déclaré par les actifs occupés au moment des recensements, une répartition de la valeur ajoutée totale a été estimée par province.

En province Sud, une différence similaire (toujours de 50%) oppose le Grand Nouméa au Sud rural. Les écarts sont encore plus prononcés au sein de la province des îles Loyauté (de 1 à 1,7 entre Lifou et Maré).

Enfin, le PIB par habitant de la province Nord est comparable à celui du Sud rural (celui de la région Nord-Ouest étant lui-même assez proche de la moyenne calédonienne).

Des différences intra-provinciales assez marquées



Sources : ISEE, calcul DME

I Une tendance récente à la réduction des inégalités économiques

Les dynamiques spatiales ne s'inscrivent pas dans un mouvement régulier depuis la fin des années 1980.

Rapports de PIB par habitant entre les provinces

	1989	1996	2004
Sud/Nord	2,0	2,3	1,5
îles Loyauté/Sud	5,0	3,6	2,8
îles Loyauté/Nord	2,4	1,6	1,9

Sources : ISEE, calcul DME

Des îles Loyauté qui se rapprochent de la Grande Terre

Le niveau de PIB par habitant de la province des îles Loyauté a toujours été historiquement beaucoup plus bas que sur la Grande Terre. En 1989, le PIB par habitant dans la province des îles Loyauté ne représentait guère que le quart de la moyenne du territoire (et moins d'un cinquième s'agissant d'Ouvéa).

Les dynamiques enregistrées depuis la fin des années 1980 ont permis de combler partiellement ce retard. Le rapprochement avec la province Sud est particulièrement net. En 1989, les écarts moyens entre les deux provinces étaient de l'ordre de 1 à 5 (en défaveur des îles Loyauté) ; en 1996, cette différence n'était plus que de 1 à 3,6. Huit ans plus tard (en 2004), l'écart était réduit à 2,8.

En 2004, le PIB par habitant dans la province des îles Loyauté représentait environ 40% de la moyenne calédonienne.

En 15 ans, les différences se sont donc réduites de 60%.

Des écarts Nord/Sud croissants jusqu'au milieu des années 1990

Les écarts entre les provinces Nord et Sud ont eu plutôt tendance à s'accroître entre 1989 et 1996, passant respectivement de 1 à 2 et de 1 à 2,3. L'augmentation de l'écart de niveau de vie entre les deux provinces s'explique essentiellement par une absence de croissance du PIB par habitant en province Nord sur la période. En province Sud celle-ci atteignait 1,3% par an en moyenne. Cette panne de croissance en province Nord s'est accompagnée probablement d'un recul du niveau de vie en termes réels.

La démographie intervient très peu durant cette période dans le creusement de l'écart entre les deux provinces. En effet, la croissance annuelle moyenne de la population en province Nord était assez proche (+2,6%) de celle de la province Sud (+2,7%).

Une résorption des écarts au cours de la dernière décennie

Cette tendance centrifuge s'inverse totalement entre 1996 et 2004. La seconde période est marquée en effet par une réduction des écarts absolus de PIB par habitant entre la province Nord

et la province Sud, ces écarts passant de 1,2 million de FCFP en 1996 à 0,8 million en 2004.

Les écarts relatifs de PIB par habitant ont également nettement diminué sur la période. Ainsi, les différences entre la province Sud et la province Nord (supérieures à 100% en 1996) s'estompent progressivement pour n'atteindre plus que 50% en 2004.

Une convergence entre 1996 et 2004 expliquée par la démographie et des effets richesse

Ce processus de convergence entre les provinces de la Grande Terre est le produit de deux grands effets : un effet démographique d'une part et un effet richesse d'autre part.

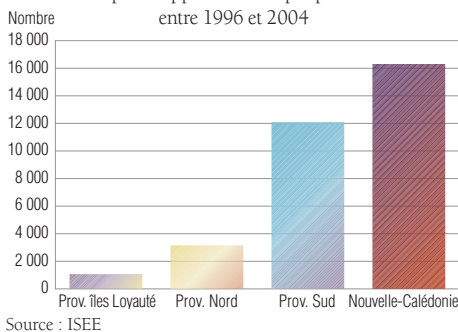
- Les différences de croissance des PIB provinciaux par habitant* s'expliquent, en premier lieu, par une moindre progression de la population au Nord (0,9% par an) qu'au Sud (2,5% par an). Cette différence est sensible ; la population totale de la province Sud a augmenté d'environ 30 000 habitants entre les deux recensements alors que le supplément de population n'a pas dépassé 3 100 individus en province Nord ;
- mais, la réduction des écarts Nord/Sud s'explique surtout par un effet richesse. La croissance globale du PIB nominal entre 1996 et 2004 a été de 87% en province Nord alors qu'elle n'était que de 44% en province Sud. En d'autres termes, la croissance a été deux fois plus vigoureuse au Nord qu'au Sud. De même, le PIB marchand a été multiplié par deux (à prix courants) en province Nord et par 1,5 en province Sud (toujours entre les deux recensements).

Cet effet richesse s'explique lui-même par deux phénomènes : (i) une croissance de l'emploi et (ii) des évolutions dans les structures produc-

tives se traduisant, elles-mêmes, par une croissance de la productivité :

- la croissance de l'emploi a été particulièrement vigoureuse en province Nord. Entre 1996 et 2004, les effectifs employés y ont augmenté de 34%. La progression de l'emploi a été plus faible en province Sud (+23% au total)**. Dans les deux provinces, la croissance de l'emploi a été plus rapide que celle de la population de sorte que le taux d'emploi a globalement augmenté. Mais, la croissance du taux d'activité*** a été nettement plus vive en province Nord (+5,5 points de croissance entre 1996 et 2004) qu'en province Sud (+0,4 point) alors qu'elle stagnait dans le Grand Nouméa (autour de 40%). Cette dynamique a permis au taux d'activité de la province Nord (27,7%) de converger vers la moyenne calédonienne (35%), sans toutefois parvenir à la rattraper totalement ;

Forte croissance de l'emploi
Emplois supplémentaires par province
entre 1996 et 2004



- le rattrapage du PIB par habitant de la province Nord sur celui de la province Sud (et, partant, sur la moyenne calédonienne) a aussi été favorisé par une croissance sensible de la productivité moyenne apparente du travail. La valeur ajoutée par emploi a augmenté (en termes nominaux) de 50% dans la province Nord,

* 80% d'augmentation nominale dans la province Nord entre 1996 et 2004 contre 18% dans la province Sud.

** Cette comparaison en termes de taux de croissance doit être relativisée : l'emploi a augmenté d'un peu plus de 3 000 postes dans la province Nord entre 1996 et 2004 et de plus de 12 000 dans la province Sud.

*** Le taux d'activité est défini, ici, comme le rapport entre la population active occupée du recensement et la population totale.

passant de 4,4 millions de FCFP en 1996 à 6,6 millions en 2004. Sur la même période, la productivité moyenne n'augmentait que de 13% dans la province Sud (de 6 millions de FCFP par emploi en 1996 à 6,8 millions en 2004). Cette forte progression a permis de réduire considérablement les écarts de productivité entre les deux provinces, qui étaient de 40% en 1996 et de 3% seulement en 2004.

La réduction des écarts de productivité moyenne apparente s'explique moins par une augmentation du rendement marginal des employés (cf. première partie) que par les effets conjugués de l'évolution de la structure d'emploi et des prix relatifs :

- la structure d'emploi dans la province Nord a évolué sensiblement entre les deux recensements. Cette évolution a été univoque. Elle a été dans le sens, en premier lieu, d'une réduction relative des emplois qui engendrent moins de valeur ajoutée ; le poids relatif des agriculteurs a diminué ainsi de plus de 3 points entre 1996 et 2004 et la baisse (relative) est de plus d'un point pour ce qui concerne les ouvriers. Corrélativement, ce mouvement s'est traduit par une augmentation des postes à responsabilité (et donc à plus forte valeur ajoutée). Ainsi, le poids relatif des artisans, commerçants et chefs d'entreprise a augmenté d'un peu plus de deux points, et celui des cadres de 2,4 points alors que celui des professions intermédiaires stagne (à 37,8% du total de l'emploi) ;
- la croissance de la productivité moyenne apparente dans la province Nord pourrait s'expliquer aussi (et peut-être même principalement) par un effet de prix relatif. Entre 1996 et 2004, la productivité dans les mines a été multipliée par 2,7 (en valeur courante). Le poids relatif de ce secteur dans le PIB a augmenté de plus de 5 points. Au total, la croissance (nominale) dans les industries extractives (nickel) expliquerait ainsi 30% environ de la croissance totale du PIB de la province Nord (alors que la croissance des mines et de la métallurgie du nickel n'explique que le sixième de la croissance du PIB nominal de la province Sud).

Des disparités de niveau de vie mais qui se réduisent avec le temps

Plusieurs indicateurs, plus micro-économiques, attestent à la fois des inégalités de développement entre les provinces, mais aussi de la tendance à la réduction des écarts, notamment entre la province Nord et la province Sud.

On constate, en premier lieu, une tendance à l'homogénéisation des comportements démographiques. Celle-ci est particulièrement nette en ce qui concerne la fécondité. Au début des années 1980, la fécondité dans la province Nord (5,5 enfants par femme) était nettement plus élevée qu'en province Sud (3 enfants par femme, soit une différence de 80% avec la province Nord). En 2005, cet écart a quasiment disparu et la fécondité de la province Nord s'est alignée sur celle de la province Sud (2,2 enfants par femme). Cette harmonisation des comportements face à la vie est encore plus nette en ce qui concerne la province des îles Loyauté : 6 enfants par femme au début des années 1980 (le double du Sud), mais 2,7 seulement en 2005 (20% de plus que dans les deux autres provinces).

Cette réduction de la fécondité a conduit à la baisse de la taille des ménages. Certes, la dimension des familles demeure encore plus élevée en province Nord (4 personnes par ménage) et dans la province des îles Loyauté (4,5) qu'au Sud (3,3). Mais cet écart a eu tendance à se réduire depuis le milieu des années 1990 (de 20% environ entre la province Nord et la province Sud).

De nombreux indicateurs concernant l'équipement des ménages attestent des écarts persistants de niveau de vie entre les provinces, mais aussi de la tendance à leur réduction. Ainsi, près d'un Calédonien sur quatre vivant en province Nord en 1996 ne disposait d'aucune installation sanitaire. En 2004, cette proportion a chuté à 6% (3,3% en province Sud). De même, 26% des résidences en province Nord ne possédaient aucun WC en 1996. Ce ratio a diminué de moitié depuis, même s'il demeure encore très supérieur à celui prévalant en province Sud (0,7%). Enfin, 49% des ménages en province Nord ne possédaient aucune automobile en 1996. Ils sont désormais 55% à disposer d'un ou de plusieurs véhicules (83% dans la province Sud, mais seulement 37% dans la province des îles Loyauté).

I Les effets positifs des politiques publiques en faveur du rattrapage social

Les pouvoirs publics, tant calédoniens que métropolitains, ont œuvré depuis plusieurs années en faveur d'un développement harmonieux du territoire. Les politiques publiques ont ainsi participé largement à la réduction des inégalités spatiales.

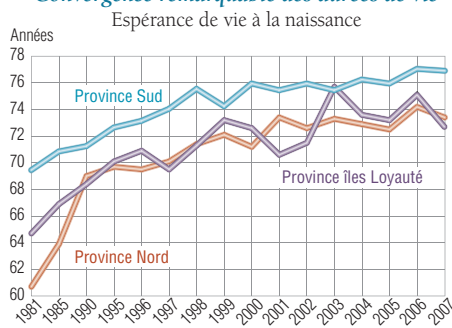
Une amélioration sensible des indicateurs sociaux

De nombreux indicateurs attestent du succès de ces politiques, même si elles n'ont pas encore permis de combler toutes les inégalités. Nous en privilégierons deux, parmi les plus significatifs : (i) l'espérance de vie à la naissance ; (ii) le taux de scolarisation.

L'évolution de l'espérance de vie à la naissance au cours des vingt-cinq dernières années révèle deux phénomènes majeurs. Le premier est l'allongement, pour tous, de la durée de vie. Ce sont près de dix années supplémentaires qui ont été gagnées entre 1981 (66,5 ans) et 2007 (75,9 ans). Bien sûr, cette statistique est encore en deçà de celle de la Métropole (80 ans), mais elle est très proche de celle des États-Unis (78 ans). Le second phénomène majeur est la réduction des écarts entre le Sud et le reste de la Nouvelle-Calédonie. Les progrès en ce sens en un quart de siècle sont absolument remarquables. L'écart d'espérance de vie (qui est une injustice sociale forte) entre la province Nord et celle du Sud était de l'ordre d'une dizaine d'années en 1981 ; cette différence est en 2007 d'environ trois ans. Un phénomène identique s'observe en faveur des îles Loyauté.

Les inégalités en matière de scolarisation élémentaire, qui ont pu être importantes dans un passé lointain, sont aujourd'hui en passe d'être totalement comblées. En 1996 déjà, la fraction de la population de 14 ans et plus n'ayant ja-

Convergence remarquable des durées de vie



Source : ISEE

mais fréquenté l'école était tombée à 5,4% en province Nord et à 5,1% dans le Sud (mais elle atteignait encore les 12% dans les îles Loyauté). Cet accès facilité à l'école, puis aux études supérieures s'est traduit par une élévation générale du niveau de formation de la population. Ainsi, entre les recensements de 1989 et de 2004 la proportion de la population de 14 ans ou plus disposant au moins d'un BEP ou CAP a été multipliée par deux en province Sud et par plus de 3 en provinces Nord et îles Loyauté. La combinaison des indicateurs de santé (espérance de vie à la naissance) et d'éducation (taux d'alphabétisation et de scolarisation), permet de calculer un "Indicateur de Développement Social"* (IDS) par province. Loin de vouloir opposer développement social et développement économique, cet indicateur permet d'isoler la part non économique du développement pour retenir, par rapport à l'IDH, uniquement des variables sociales.

Indicateur de Développement Social

IDS provincial	1996	2004
îles Loyauté	0,832	0,868
Nord	0,843	0,875
Sud	0,887	0,918
Écarts d'IDS		
îles Loyauté/Sud	-6,2	-5,5
Nord/Sud	-5,0	-4,7

Sources : ISEE, calcul DME

* Le calcul de l'IDS a été réalisé selon la méthode de calcul de l'IDH du Pnud en appliquant une pondération de 1/2 pour l'indicateur de santé et 1/2 pour l'indicateur d'éducation.

Comme on peut le constater dans le tableau ci-dessus, les écarts de développement social, mesurés au travers de l'IDS, sont relativement faibles et ont tendance à se réduire.

Croissance économique et développement humain

Les données statistiques permettent de calculer un IDH par province sur la base de la méthodologie établie par le Pnud*. Cet indicateur, calculé sur la base des recensements de 1996 et 2004, est présenté dans le tableau ci-dessous.

Indicateur de Développement Humain

IDH provincial	1996	2004
Îles Loyauté	0,763	0,815
Nord	0,796	0,853
Sud	0,871	0,904

Sources : ISEE, calcul DME

L'indice de développement humain provincial permet ainsi de synthétiser les écarts de "développement" prévalant sur le Caillou.

Au-delà de ces simples classements, quatre idées fortes peuvent être dégagées :

- le poids économique et démographique du Grand Nouméa confère un niveau de développement plus élevé à la province Sud, mais de fortes disparités existent au sein même de cette province ;
- les IDH des provinces Nord et îles Loyauté ont crû plus rapidement entre 1996 et 2004 (+7% environ) que celui de la province Sud

(+4%). Ce différentiel de croissance est important à double titre : (i) il a permis à ces deux provinces de changer de statut entre 1996 (où elles auraient figuré dans la catégorie des nations à développement humain moyen) et 2004 (où elles ont rejoint les pays à niveau de développement humain élevé) ; (ii) la croissance de l'IDH au Nord et dans les îles traduit aussi clairement un rattrapage sur les performances de la province Sud ;

- ce rattrapage demeure encore relativement lent : la province Nord et celle des îles Loyauté se situaient, en 2004, à un niveau de développement social (IDS) et humain (IDH), inférieur à celui atteint par la province Sud en 1996 ;
- les écarts entre les IDH provinciaux sont plus importants que les écarts observés dans les IDS. Les disparités entre provinces sont en conséquence davantage liées aux différences de richesse qu'aux écarts en matière de santé ou d'éducation. En d'autres termes, les politiques publiques ont joué historiquement un rôle déterminant dans la convergence des provinces. Ces politiques sociales ont largement porté leurs fruits. Demain, la réduction des déséquilibres et des inégalités passera de manière prioritaire par le développement économique. Les perspectives de croissance présentées dans la troisième et dernière partie de cette étude invitent à l'optimisme.

Des écarts dans la répartition des revenus

Les marges, principales bénéficiaires de la croissance

La Nouvelle-Calédonie présente structurellement, notamment en raison de l'importance de son industrie, un poids relativement impor-

tant de la rémunération du capital dans la valeur ajoutée. Ainsi, le taux de marge**, 52% en moyenne entre 1998 et 2006, est plus élevé que

* Cf. page 12.

** Le taux de marge est le rapport de l'excédent brut d'exploitation (EBE) à la valeur ajoutée.

dans les autres petites économies ultramarines françaises moins industrialisées que la Nouvelle-Calédonie. Ce taux est plus important qu'en

Polynésie française (45% en moyenne) et il est significativement supérieur à celui prévalant en moyenne nationale (38% environ).

La répartition salaires/EBE

Pour produire les biens et les services qu'elles mettent sur le marché, les entreprises utilisent des facteurs de production (du capital et du travail) ainsi que des "matières premières" (les consommations intermédiaires).

La valeur ajoutée réalisée par une entreprise est définie comptablement comme la différence entre la valeur de sa production et celle de ses consommations intermédiaires. Elle peut être considérée comme la "richesse" supplémentaire apportée par l'entreprise.

La valeur ajoutée sert principalement à rémunérer les facteurs de production : les salaires reviennent aux travailleurs salariés alors que l'excédent brut d'exploitation (EBE) sert à rémunérer le capital ou l'activité des travailleurs indépendants qui, par définition, ne perçoivent pas de salaires.

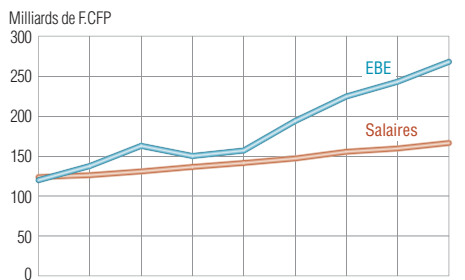
La répartition de la valeur ajoutée entre les salaires et l'EBE est appelée "répartition primaire des revenus". Le taux de marge est le poids de l'EBE (rémunération du capital et des travailleurs non salariés) dans la valeur ajoutée.

AVERTISSEMENT : les estimations en termes de salaires n'ont pu être consolidées.

Forte évolution des marges

Profitant du dynamisme de l'économie calédonienne, le taux de marge a augmenté de près de 12 points de PIB en 8 ans, passant de 49% de la valeur ajoutée marchande en 1998 à 61% en 2006. Une telle évolution ne s'observe ni au niveau national, ni en Polynésie où, au contraire du Caillou, le taux d'EBE a eu plutôt tendance à baisser* ces dernières années.

Forte augmentation de l'excédent brut d'exploitation dans les branches marchandes

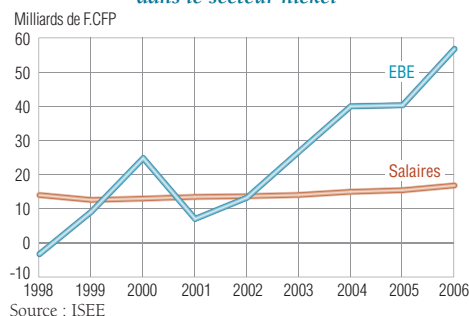


Source : ISEE

Cette progression très sensible du taux de marge s'explique, en premier lieu, par le relèvement de la rentabilité dans le secteur du nickel. Le

taux de marge dans les mines et la métallurgie est passé d'un déficit de l'ordre de 30% de la valeur ajoutée (en 1998) à un excédent de plus de 76% (en 2006). Cette progression est imputable essentiellement à la hausse des prix du nickel sur la période (cf. page 16).

Redressement spectaculaire des profits dans le secteur nickel



Mais la progression des marges n'a pas concerné que le secteur du nickel. Ainsi, les deux tiers de la croissance enregistrée entre 1998 et 2006 est le fait des autres activités marchandes : le taux de marge y a augmenté d'un peu plus de 5 points sur la période. Entre 1998 et 2006 (en

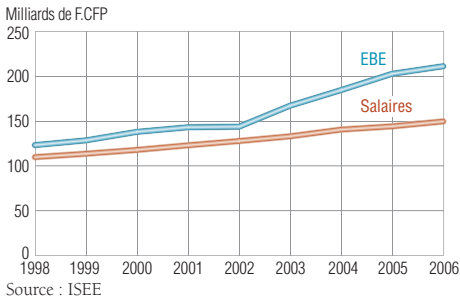
* Cf. CEROM (2007), "L'économie polynésienne post-CEP".

valeur courante) l'excédent brut d'exploitation des activités marchandes hors industrie du nickel a augmenté globalement de 71%, contre 36% pour les salaires.

Plusieurs facteurs se conjuguent pour expliquer cette évolution dans la répartition des revenus* :

- le premier concerne les mutations structurelles de l'économie calédonienne. Comme on l'a vu dans la première partie de cette étude, la croissance a été largement "extensive" en mobilisant toujours plus de machines et plus de travail. Les entreprises, pour accompagner cette croissance, ont investi et cette accumulation du capital a été plus rapide que la croissance de l'emploi, pourtant vigoureuse. L'intensité capitaliste (qui mesure la "quantité" de capital par travailleur) a augmenté de 15 à 20% entre 1998 et 2006. La répartition des revenus retrace assez fidèlement cette évolution des structures productives. Ainsi, l'augmentation du poids relatif du capital s'est traduite par une augmentation corrélée de sa rémunération ;

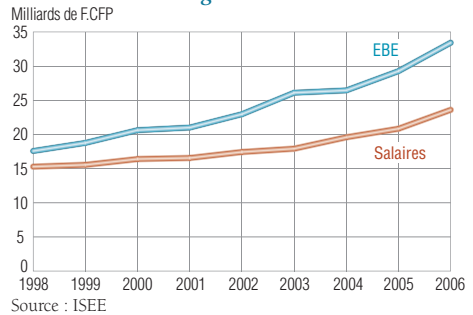
Hors nickel, les marges progressent sensiblement



- le second tient à la composition particulière de la population active calédonienne qui se singularise par une proportion importante de

travailleurs indépendants. Ces derniers représentaient ainsi, en 2007, 17% de la population active, contre 9% au niveau national. Cette différence structurelle, qui se caractérise par une forte proportion de travailleurs non salariés, rémunérés sur l'EBE de leur activité, explique pour partie les différences de taux de marge avec la Métropole. Le dynamisme économique récent, qui a poussé de nombreux salariés qualifiés, sans doute insatisfaits de l'évolution de leurs rémunérations, à créer leurs propres activités, a accentué ce phénomène. Ainsi, entre fin 2004 et fin 2007, le nombre d'emplois salariés s'est accru de 15%, alors que dans le même temps le nombre de travailleurs indépendants s'envolait de 36% ;

Croissance vigoureuse des marges dans le BTP



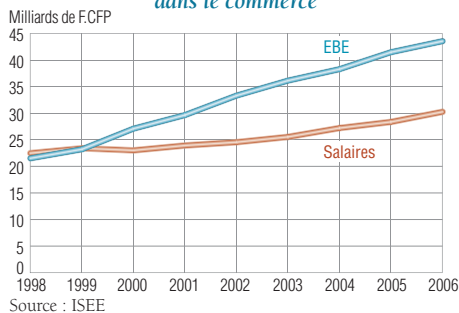
- l'évolution de la répartition entre les facteurs capital et travail et la vigueur de la création d'entreprises individuelles ne sont certainement pas les seuls éléments explicatifs de la croissance vigoureuse des taux de marge. Il faut y ajouter les tensions sur le marché qui naissent classiquement d'une inadéquation entre offre insuffisante et demande soutenue. L'impact de cette combinaison des facteurs est particulièrement fort dans le secteur du bâtiment et des travaux publics. L'activité y est, d'une part, probablement plus capitalis-

* Sauf mention contraire, les calculs et analyses développés ci-dessous ne concernent que les activités marchandes hors nickel.

tique que la moyenne (surtout dans les TP), d'autre part, jamais autant de travailleurs indépendants n'y ont créé d'entreprises (fin 2004, le bâtiment accueillait 47% des entreprises artisanales ; ce chiffre n'a cessé de s'accroître pour représenter 59% fin 2007) et enfin, la demande excède très largement l'offre. Ainsi, dans le secteur du bâtiment et des travaux publics, l'excédent brut d'exploitation a augmenté de 90% entre 1998 et 2006, période au cours de laquelle les salaires ne s'accroissaient que de 54%. Cette dynamique a permis au taux de marge de passer de 53% en 1998 à 58% en 2006 ;

- les politiques tarifaires des opérateurs constituent un autre facteur explicatif de l'évolution des taux de marge. Ce facteur est certainement important dans les activités

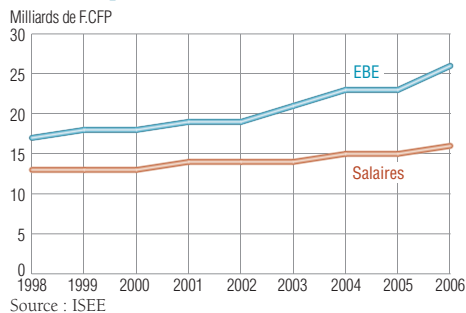
Une croissance soutenue des marges dans le commerce



commerciales (qui sont généralement moins capitalistes que la moyenne). La valeur de l'excédent brut d'exploitation du commerce a été multipliée par deux entre 1998 et 2006 (contre 71% d'augmentation en moyenne dans les activités marchandes hors nickel). Sur cette période, le taux de marge dans le commerce* a augmenté de près de 11 points, pour atteindre 58% en 2006.

Une progression plus modérée est observée dans l'industrie (hors métallurgie), y compris les industries agro-alimentaires et l'énergie, où le taux de marge s'est accru de 4 points entre 1998 (57%) et 2006 (61%). S'agissant d'un secteur fortement capitalistique, il faut noter que le taux de marge était déjà élevé en début de période.

Les marges de l'industrie (hors métallurgie) poursuivent leur croissance



Répartition des revenus et croissance

La rigidité des salaires nominaux dans le court terme est un fait généralement constaté permettant d'expliquer en partie le creusement de l'écart observé entre l'EBE et les salaires ces dernières années. Cette situation n'est pas inhabituelle dans le cas d'un boom économique, c'est-à-dire d'un fort choc d'offre sur une période relativement courte.

La rigidité des salaires nominaux à court terme s'explique par :

- l'illusion monétaire des salariés qui les conduit à confondre augmentation du salaire nominal et augmentation du pouvoir d'achat ;
- l'existence de contrats de salaires nominaux. En effet, la monnaie sert d'unité de compte et les contrats sont exprimés en valeurs nominales et non en termes réels. La périodicité des révisions des conventions collectives dépend de la législation du pays et des partenaires sociaux (syndicats). En France et en Nouvelle-Calédonie la législation oblige ces derniers à négocier annuellement, mais pas à aboutir nécessairement à un accord.

* Ce taux de marge est le rapport entre l'excédent brut d'exploitation et la valeur ajoutée. Il se distingue du taux de marge commerciale utilisé habituellement pour exprimer la valeur des marges au prorata de la valeur de la marchandise vendue.

Il semblerait que la rigidité des salaires nominaux ait été un des facteurs ayant facilité la baisse du nombre de demandeurs d'emploi sur la période de forte croissance qu'a connue la Nouvelle-Calédonie ces dernières années. En effet, l'augmentation de l'offre des entreprises, poussée par les investissements importants du secteur nickel, s'est plutôt traduite par une forte augmentation des embauches, entraînant une hausse de l'emploi et donc une baisse du chômage. Cet arbitrage en faveur de l'emploi s'est effectué d'autant plus facilement que le stock de demandeurs d'emploi au début du boom était important (taux de chômage de 16,3% en 2004). Si le marché du travail avait été tendu comme actuellement et que les salaires nominaux avaient pu suivre le rythme de progression des profits et des prix, il est probable que le nombre d'emplois créés aurait été très sensiblement inférieur, les salaires et les prix devenant les variables d'ajustement. L'économie se trouverait ainsi dans une situation de surchauffe.

Néanmoins, cette rigidité des salaires nominaux, observée et expliquée sur le court terme, l'est beaucoup moins ou disparaît à long terme. En effet, les salariés anticipent de mieux en mieux l'inflation et donc leur salaire réel. De plus, il est nécessaire pour la poursuite de la croissance que la répartition de la richesse entre salaires et EBE reste "équilibrée".

En effet, de nombreux économistes (à commencer par N. Kaldor et J. Robinson de l'Université de Cambridge) ont montré le rôle déterminant que jouait la répartition des revenus dans la croissance à long terme d'une économie.

Sans détailler ici l'apport essentiel de l'école néo-cambridgienne, on peut simplement en rappeler les principales conclusions :

- une économie dans laquelle le taux de partage salaires/profit se déformerait durablement en faveur des salariés devrait connaître à terme un ralentissement, voire un blocage, de sa croissance. L'insuffisance de profit devrait en effet se traduire par une réduction (voire l'arrêt) des investissements (qui sont le moteur essentiel de la croissance à long terme) ;
- la situation inverse n'est guère plus favorable. Une déformation durable du taux de partage en faveur du capital se traduit, mécaniquement, par un blocage à terme de la consommation (faute de salaires suffisants). Privées de la demande des ménages, les entreprises cessent alors d'investir et la crise s'installe.

Les travaux théoriques de Kaldor et Robinson ont montré qu'une croissance de plein emploi et non inflationniste supposait une répartition "équilibrée" des richesses créées entre le capital et le travail (mais pas forcément à 50/50). Les modèles permettent de calculer le taux de partage "optimal" assurant la croissance la plus vigoureuse possible à long terme.

Une modération salariale aux origines multiples

Plusieurs phénomènes se conjuguent pour expliquer la modération de la croissance de la masse salariale totale :

- la rigueur salariale pourrait, en premier lieu, n'être qu'apparente et s'expliquer par l'évolution dans la structure de l'emploi. En effet, une augmentation du poids relatif du travail non ou peu qualifié dans l'emploi total a tendance, toutes choses égales par ailleurs, à faire baisser le taux de salaire moyen ;
- de la même manière, les faibles perspectives d'évolution de carrière dans des structures hiérarchiques de petite taille, très répandues en Nouvelle-Calédonie, explique, en période de forte croissance, la vigueur de la création d'entreprises individuelles au détriment de la pression à la hausse des salaires ;
- le choix, de la part de travailleurs qualifiés et expérimentés, de quitter la sécurité de l'emploi et du salaire pour une activité indépendante, souvent artisanale, potentiellement
- théoriquement, les facteurs de production doivent être rémunérés à leur productivité marginale. Sous cette hypothèse, une stagnation du taux de salaire réel (pouvoir d'achat

plus rémunératrice compte tenu du dynamisme actuel de l'économie calédonienne, entraîne la disparition de salaires au dessus de la moyenne au profit de salaires de débutants plus faibles ;

s'explique par une absence de croissance de la productivité marginale du travail en volume. Autrement dit, le pouvoir d'achat des salariés est bloqué car les gains de productivité réalisés sont exclusivement le fait du capital et doivent donc logiquement lui revenir ;

- le niveau élevé du nombre de demandeurs d'emploi en Nouvelle-Calédonie a pu jouer aussi, sinon à la baisse, du moins en faveur d'une relative stagnation des taux de salaire nominaux (concurrence du côté de l'offre de travail). La forte diminution récente de ce nombre (-31,8% entre 2004 et 2007) pourrait conduire à inverser la tendance, notamment dans les secteurs où apparaissent déjà des pénuries de main d'œuvre.

Il est difficile de pondérer ces différents facteurs (sachant qu'il peut en exister d'autres).

Il faut admettre, en l'état actuel des connaissances statistiques, que l'évolution du pouvoir d'achat des ménages (et pas seulement des salariés du secteur marchand) demeure encore difficile à appréhender. Les indicateurs disponibles ne donnent pas nécessairement une image cohérente. Ainsi, les évolutions comparées du taux de salaire moyen et des prix laissent supposer une certaine stagnation du pouvoir d'achat mais on relève aussi, d'un autre côté, une forte croissance de la consommation des ménages (qui a augmenté globalement de 30% en volume entre 1998 et 2006, soit à un rythme moyen de 3,5% par an environ). Les résultats, disponibles courant 2009, de l'enquête Budget Consommation des Ménages (BCM), menée par l'ISEE entre 2007 et 2008 sur l'ensemble du territoire, permettront d'apporter des informations précises sur la structure de cette consommation.

Des différences importantes de revenus entre foyers qui témoignent de la diversité des situations

Pour mesurer les inégalités, les méthodologies internationales recommandent de s'appuyer soit sur des enquêtes de consommation des ménages soit sur les revenus des ménages. En attendant les résultats de l'enquête BCM, seule la deuxième source d'information est disponible.

L'analyse des inégalités en Nouvelle-Calédonie est ici effectuée en s'appuyant sur les revenus déclarés à l'impôt sur le revenu*. Les salaires représentent environ les trois quarts de ces revenus déclarés, le dernier quart comprenant, notamment, les revenus des entre-

preneurs individuels, les retraites et certains revenus fonciers.

Faute de données disponibles, certains revenus des ménages, qu'il aurait été en toute rigueur nécessaire d'inclure, **sont exclus de l'analyse** :

- **les revenus de transfert**, c'est à dire les prestations reçues par les ménages (allocations pré-natales, allocations familiales, allocations scolaires, aide au logement...) dont l'importance varie selon le revenu monétaire global du ménage ;

* Les statistiques fiscales présentent par ailleurs plusieurs biais statistiques qui ont un impact sur les résultats quand on les utilise pour mesurer les niveaux d'inégalités : (i) l'absence d'exhaustivité dans la mesure où la déclaration fiscale n'est "obligatoire" que pour les foyers qui ont un niveau de revenu suffisant pour être assujettis à l'impôt sur le revenu, (ii) les foyers n'ayant que de faibles revenus ne sont pas incités à remplir très précisément leur feuille d'impôt puisque celle-ci n'a pas d'incidence en matière de paiement de l'impôt.

- **les ressources non monétaires** qui représentent une part substantielle des revenus de nombreuses familles calédoniennes. Elles correspondent aux produits de l'autoconsommation (culture vivrière, chasse et pêche), aux avantages en nature et aux cadeaux reçus. Dans la précédente enquête BCM (1991) les ressources non monétaires représentaient en moyenne 8,4% des ressources totales des ménages calédoniens, avec de fortes variations selon les catégories socioprofessionnelles et les provinces. Cette part atteignait ainsi environ un tiers des ressources totales d'un ménage des îles Loyauté ;
- **l'ensemble des revenus monétaires non imposés** en Nouvelle-Calédonie (notamment les dividendes).

L'absence de prise en compte des deux premiers types de revenus tend à surestimer le niveau réel des inégalités. Inversement, l'absence de prise en compte du troisième tend à le minorer.

Il existe par ailleurs en Nouvelle-Calédonie trois types d'espaces aux spécificités marquées qui ont des incidences fortes sur les revenus monétaires des ménages : l'espace tribal (plus du quart de la population) où l'économie demeure peu monétarisée et la part de l'autoconsommation significative, les villages de brousse et enfin le Grand Nouméa, pôle citadin multiculturel où se concentre la majorité de la population et de l'activité économique.

Ces distinctions dans la répartition spatiale et donc dans le mode de vie des populations dessinent un clivage entre sphère marchande et non-marchande qui, lorsqu'il est mesuré uniquement à l'aune des ressources monétaires,

fait apparaître des différences très sensibles de niveau de vie. Ce constat basé sur les seules variables financières doit donc être nuancé. C'est ce que font les auteurs de l'ouvrage intitulé "Les sociétés locales face aux défis du développement économique*", lorsqu'ils écrivent au sujet de l'appréciation des différences entre communautés : "Ces différenciations, fondées sur des critères strictement économiques et sur une perception spécifique et plutôt européenne du monde du travail, ne doivent pas occulter la force de l'économie sociale et l'importance des relations non marchandes, qui structurent et régulent encore largement la vie en tribu. Même si elles sont en plein changement et en pleine recomposition, les valeurs fondatrices de la société kanak invitent ainsi à relativiser ces critères, insuffisants et pour partie inadaptés pour juger de la qualité de vie des individus et de leurs attentes vis à vis de leur environnement naturel, économique et social".

De fortes inégalités monétaires

Le niveau des inégalités, mesuré par des indicateurs prenant uniquement en compte les ressources monétaires, apparaît élevé en Nouvelle-Calédonie au regard des standards internationaux. Cette conclusion doit être nuancée au regard des spécificités calédoniennes présentées ci-dessus. Il n'en demeure pas moins qu'il existe des écarts substantiels de revenus monétaires au sein de la société calédonienne. Ce qui apparaît comme un élément de différence entre sphère marchande et sphère non-marchande devient, en effet, au sein d'une même zone, notamment urbaine, facteur d'inégalités et de frustrations.

La société calédonienne présente des inégalités de revenus monétaires élevées :

* IAC, CIRAD, Province Nord (2008).

- les 20% des ménages les plus riches (soit environ 15 000 foyers fiscaux) perçoivent 55% du total des revenus déclarés aux services des contributions, contre respectivement 40% en France métropolitaine, 41% en Australie et 43% en Nouvelle-Zélande* ;
- les 10% des ménages les plus riches perçoivent 36% des revenus déclarés, soit un niveau légèrement inférieur à celui constaté dans les pays latino-américains.

Les déclarations fiscales n'étant pas complètement fiables en ce qui concerne les faibles revenus - 5 000 foyers fiscaux déclarant n'avoir aucun revenu - il n'est pas possible de calculer avec précision le rapport interquintile (rapport entre le revenu des ménages les plus riches et les ménages les moins riches). On peut toutefois estimer que ce rapport est de l'ordre de 20 en Nouvelle-Calédonie soit plus de trois fois supérieur à celui de la France, à un niveau comparable à celui du Chili (19,3) par exemple. Il est, dans tous les cas, plus proche de celui observé dans les pays à niveau de développement humain moyen voire faible, que de celui des pays les plus développés de la planète.

Le coefficient de Gini -qui prend en compte l'ensemble de la répartition des revenus et pas seulement ses extrêmes- confirme ce niveau important d'inégalité monétaire. Ce coefficient (compris entre 0 et 1) indique dans quelle mesure la distribution des revenus constatée dans un pays s'écarte d'une répartition parfaitement égalitaire. Plus ce coefficient est élevé, plus les inégalités de revenu sont importantes. En 2006, le coefficient de Gini calculé pour la Nouvelle-Calédonie ressort à 0,50, soit un

niveau similaire à celui constaté en 2000. Ce taux est élevé à l'échelle des nations. Les pays les plus égalitaires ont un coefficient de l'ordre de 0,25. C'est notamment le cas du Japon, du Danemark, de la Suède ou encore de la République tchèque. La France a un indice de Gini de 0,33. Les pays les plus inégalitaires ont un coefficient de l'ordre de 0,6 comme le Brésil, l'Afrique du Sud, Haïti ou encore le Botswana.

Coefficients de Gini

	2000	2006
Province îles Loyauté	0,41	0,42
Province Nord	0,44	0,44
Province Sud	0,50	0,50
Nouvelle-Calédonie	0,50	0,50

Sources : DSF, calcul DME, CEROM

Une approche par province montre que les inégalités de revenus monétaires touchent l'ensemble du territoire. Elles sont les plus élevées dans la province Sud, qui regroupe la majorité des foyers les plus "riches" de l'archipel, mais elles sont loin d'être négligeables au sein des ménages de la province Nord et de la province des îles Loyauté.

La Nouvelle-Calédonie s'est enrichie mais la pauvreté reste significative

La pauvreté monétaire peut être mesurée de diverses façons. De manière "absolue", en premier lieu, en dénombrant, par exemple, le nombre d'individus disposant de moins de deux dollars par jour pour vivre, voire de moins d'un dollar (seuils de pauvreté et d'extrême pauvreté retenus par les Nations Unies). Ces seuils sont extrêmement bas à l'échelle de la Nouvelle-Calédonie et les données statistiques disponibles ne sont pas suffisamment précises en attendant les résultats de la prochaine enquête BCM.

* Si les comparaisons internationales doivent être analysées avec une certaine prudence - elles sont fondées sur les ressources monétaires et ne prennent pas en considération l'existence en Nouvelle-Calédonie d'un certain nombre de prestations à destination des ménages prises en charge directement par les collectivités (éducation, aide médicale gratuite) - elles apportent toutefois des éléments d'éclairage utiles.

L'intensité de la pauvreté est certainement mieux mesurée, en Nouvelle-Calédonie au moins, de manière relative. Le seuil de pauvreté relative correspond, par convention, à la moitié du revenu médian*. En 2006, le revenu mensuel médian des foyers fiscaux s'établissait à quelque 214 000 F.CFP par mois (soit 30% de moins que le revenu moyen**). Le seuil de pauvreté relative s'établissait alors à 107 000 F.CFP par mois et par foyer.

Les statistiques fiscales montrent qu'un foyer calédonien sur quatre vivrait en dessous du seuil de pauvreté relative ; celle-ci affecterait ainsi environ 20 000 foyers fiscaux rassemblant quelque 60 000 personnes. Ces proportions sont quatre fois supérieures à celles de la France où la pauvreté relative ne touche "que" 6,5% de la population totale.

* Le revenu médian est le niveau de revenu qui sépare la population en deux groupes égaux.

** Le revenu moyen des foyers fiscaux était, en 2006, de 307 000 F.CFP par mois environ. Mais, les deux tiers de la population calédonienne disposaient d'un revenu inférieur au revenu moyen.

Contexte

La Nouvelle-Calédonie a connu une croissance soutenue au cours des dix dernières années (de l'ordre de 3,7% en moyenne annuelle). Ce rythme pourrait s'accélérer sensiblement à l'avenir avec la réalisation de grands projets dans les secteurs du nickel et du tourisme et dans les infrastructures. En l'absence d'outils de cadrage macro-économique à long terme, il est difficile d'apprécier la nouvelle dynamique économique que ces projets pourraient induire. En revanche, le modèle d'évaluation développé dans le cadre de cette étude permet d'apprécier leurs principaux effets sur la valeur ajoutée domestique, l'emploi et les grands équilibres extérieurs. Les résultats du modèle sont présentés en trois temps : (i) les effets des projets du secteur nickel, (ii)

l'impact attendu de l'ensemble des autres investissements annoncés dans les années à venir en Nouvelle-Calédonie, (iii) une synthèse et une mise en perspective des principaux enjeux.

Ces projections s'appuient sur les hypothèses implicites que le contexte local et international ne remettra pas en question l'opportunité de la réalisation des projets et que ceux-ci ne rencontreront pas de problèmes de financement. Ce dernier point, à la date de réalisation de l'étude et compte tenu de la garantie de financement apportée par Xstrata pour l'usine du Nord, semble résolu pour le secteur du nickel (plus des 2/3 des investissements projetés). Le financement des projets d'infrastructures et de tourisme apparaissait bouclé à hauteur de 20%.

Un modèle d'évaluation des effets d'entraînement des projets

EPIC (Évaluation des Projets d'Investissement en Nouvelle-Calédonie) est un modèle macro-économique permettant d'évaluer les effets d'entraînement d'un projet sur la valeur ajoutée domestique, sur les importations ainsi que sur l'emploi. Ces effets sont appréciés en phase d'investissement, puis de fonctionnement du projet.

Le modèle distingue deux types d'effets (primaires et induits) :

- les effets primaires. Ces effets mesurent le supplément de valeur ajoutée créé par le projet lui-même (VA directe) ainsi que les suppléments de valeur ajoutée générés chez les fournisseurs du projet et les fournisseurs des fournisseurs (VA indirecte). La diffusion des effets primaires indirects dans l'économie emprunte le réseau des relations intersectorielles ;
- les effets secondaires ou induits. Une partie de la valeur ajoutée primaire (directe et indirecte) est distribuée sous forme de salaires et vient alimenter la consommation finale des ménages. Cette demande supplémentaire engendre, à son tour, une valeur ajoutée supplémentaire (dite "secondaire").

Les flux supplémentaires de valeur ajoutée (et d'importations) sont répartis dans le temps en fonction de l'échéancier (d'investissement et de fonctionnement) des projets.

Comme il est d'usage, les effets des projets sur les équilibres macro-économiques sont évalués à prix et à taux de change constants (ici, aux prix de l'année 2006). Les effets des projets sur la balance des paiements (exportations, importations, mouvements de revenus et de capital...) sont évalués, quant à eux, à prix et à taux de change courants. Les prix et les taux de change sont exogènes au modèle.

Les résultats dépendent fortement du mode de valorisation retenu pour évaluer les effets des projets. Par exemple, une hausse (ou une baisse) des cours du nickel entre 2007 et 2018 n'aura aucun impact sur le montant du PIB car celui-ci est exprimé aux prix de l'année 2006. Il en est de même d'une variation du taux de change du FCFP contre USD. En revanche, les fluctuations de prix et de change auront des effets sur les postes de la balance des paiements (qui sont mesurés, eux, à prix courants).

Comme pour tout modèle, il est important de garder en mémoire les limites de l'outil. Si le modèle EPIC mesure bien les effets d'entraînements des projets sur l'ensemble de l'économie calédonienne, il ne mesure pas les évolutions non liées à ces projets : il permet donc de mesurer le supplément de croissance économique généré par les projets mais pas le taux de croissance prévisionnel de l'économie. Par ailleurs, étant un modèle "d'équilibre partiel", il ne mesure pas la capacité de l'économie calédonienne à répondre à la demande additionnelle générée par les projets tout en maintenant les grands équilibres macro-économiques, notamment les effets inflationnistes. Une présentation des schémas de principe de fonctionnement du modèle EPIC figure en annexe.

Les grands projets nickel et leurs impacts économiques

Présentation sommaire des grands projets en Nouvelle-Calédonie

Le secteur du nickel est appelé à se développer fortement au cours des années à venir à la suite de la réalisation de trois grands projets :

► Le **programme 75 000 tonnes de la SLN**. Engagé en 2000, ce projet devrait permettre d'augmenter la capacité de l'usine pyrométallurgique de Doniambo de 60 000 à 72 000 tonnes* à l'horizon 2010-2011. Le supplément de garniérîtes nécessaire à cette augmentation de production sera extrait, entre autres, du site minier de Tiébaghi (province Nord) dont l'unité de traitement et d'enrichissement du minerai devrait être opérationnelle en 2009. Les investissements réalisés depuis 2001 et ceux projetés jusqu'en 2018 (notamment dans une centrale électrique) s'élèvent à 211 milliards de FCFP (soit 1,8 milliard d'euros environ) ;

► L'**usine de Goro-Nickel** est réalisée par la société brésilienne Vale (ex-CVRD). Cette usine hydro-métallurgique produira 60 000 tonnes de nickel et environ 5 000 tonnes de cobalt. Les latérites seront extraites du massif de Goro (province Sud). La mise en route de l'usine devrait avoir lieu au début de l'année 2009. Le montant des investissements effectués et prévus jusqu'en 2018 s'élève à 349 milliards de FCFP (soit près de 3 milliards d'euros) ;

► Le projet d'usine pyrométallurgique de **Koniambo** associe la SMSP et le producteur suisse Xstrata. Le projet vise à traiter les garniérîtes du massif de Koniambo (province Nord). La capacité de production de l'usine est de 60 000 tonnes par an. La mise en route de l'usine pourrait avoir lieu en 2011. Le montant total des investissements à l'horizon 2018 est évalué à 429 milliards de FCFP (3,6 milliards d'euros).

La réalisation de ces projets devrait conduire à un triplement de la production métallurgique de la Nouvelle-Calédonie qui passerait ainsi de 62 400 tonnes en 2006 à 200 000 tonnes à partir de 2013.

L'effet du rapatriement des dividendes générés par le partenariat qui lie la SMSP et l'aciériste coréen Posco n'a été évalué qu'indirectement dans cette étude. Dans cet accord, la SMSP détient 51% des parts d'une société minière calédonienne et d'une société métallurgique en Corée du Sud** dont la capacité de production est de 30 000 tonnes par an. Le financement de l'usine du Nord dépend des revenus issus de la vente de métal, l'évaluation de l'impact de l'usine du Nord prend donc en compte de manière induite l'incidence de ces revenus sur l'économie calédonienne.

I Les effets attendus des grands projets nickel

La réalisation des trois projets aura un impact sur le PIB calédonien, sur l'emploi ainsi que sur les équilibres

extérieurs***. L'usine du Nord participe aussi au rééquilibrage économique spatial du territoire.

* L'objectif de production initial de 75 000 tonnes a été depuis revu à la baisse (72 000 tonnes), notamment du fait du manque de minerai disposant des caractéristiques requises en termes de teneur et de basicité.

** Respectivement Nickel Mining Company (NMC) et Société du Nickel de Nouvelle-Calédonie et Corée (SNNC).

*** Cf. présentation du modèle EPIC.

Les effets des projets sur le PIB.

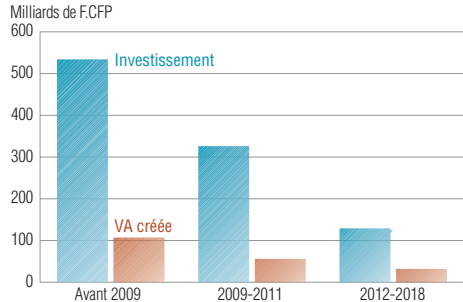
Les investissements réalisés depuis 2001 et projetés jusqu'en 2018 dans le secteur de la métallurgie du nickel peuvent être évalués à 1 000 milliards de FCFP, soit environ 8,4 milliards d'euros (aux prix de 2006*). Plus de la moitié (54%) de ces investissements auront déjà été effectués fin 2008, engendrant un supplément de richesse, directe et indirecte, sur le territoire calédonien de l'ordre de 64 milliards de FCFP (soit l'équivalent d'1/10^e du PIB de l'année 2006). Si l'on ajoute à ces effets primaires ceux induits par la distribution de revenu aux ménages employés sur les chantiers et dans le reste de l'économie (effets secondaires directs et indirects), la création de richesse induite par les investissements déjà réalisés s'élève à près de 107 milliards de FCFP, soit 1/5^e du PIB de l'année 2006.

Au cours des dix prochaines années (2009-2018), les investissements prévus par les trois opérateurs devraient s'élever à 455 milliards de FCFP (3,8 milliards d'euros), dont 70% au cours des trois prochaines années. Ces investissements devraient générer une augmentation de la valeur ajoutée de 53 milliards de FCFP en effets primaires, et de 88 milliards en tenant compte des effets secondaires.

Au total, les 1 000 milliards d'investissements réalisés au cours des 20 premières années de ce siècle dans le secteur de la métallurgie du nickel pourraient induire un supplément de richesse pour la Nouvelle-Calédonie estimé entre 117 et près de 200 milliards de FCFP (selon que l'on tient compte, ou non, des effets secondaires), soit entre 20 et 33% du PIB de l'année 2006.

Les effets d'entraînement des projets nickel sur l'économie calédonienne devraient être nettement plus importants lorsque les nouvelles usines auront atteint leur rythme de croisière (à partir de 2012 pour la SLN et Goro et en 2013

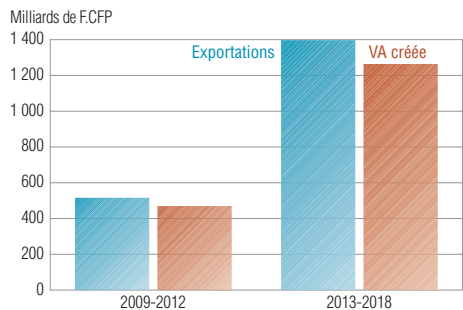
1 000 milliards d'investissement qui génèrent 200 milliards de valeur ajoutée



Source : CEROM

pour Koniambo). De 2009 à 2018, le supplément total d'exportations attendu dans le cadre des trois projets devrait approcher les 2 000 milliards de FCFP avec, en année de croisière (après 2013), un surcroît d'exportations de 230 milliards de FCFP par rapport au niveau de 2006 et aux prix de 2006. Ce supplément de production de nickel devrait induire, jusqu'en 2018, une valeur ajoutée d'environ 1 600 milliards de FCFP par effet direct, avec en année de croisière une valeur ajoutée évaluée à près de 190 milliards. En ajoutant les effets indirects et induits, la valeur ajoutée créée sur l'ensemble de la période est évaluée à 1 700 milliards de FCFP, avec en année de croisière 210 milliards de valeur ajoutée supplémentaire.

2 000 milliards d'exportations pour 1 700 milliards de valeur ajoutée

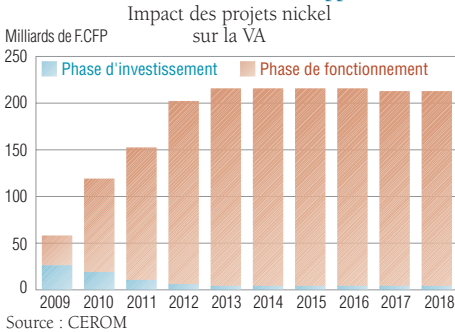


Source : CEROM

* Sauf mention contraire, les effets sont évalués aux prix et au taux de change de l'année 2006.

Au total, la réalisation des trois grands projets nickel (extension à 72 000 t de la capacité de la SLN, Goro et Koniambo) devrait se solder par la création de 1 800 milliards de FCFP de richesse supplémentaire entre 2009 et 2018 (effets cumulés des phases d'investissement et de fonctionnement*). Ce montant représente environ trois fois le montant du PIB de l'année 2006.

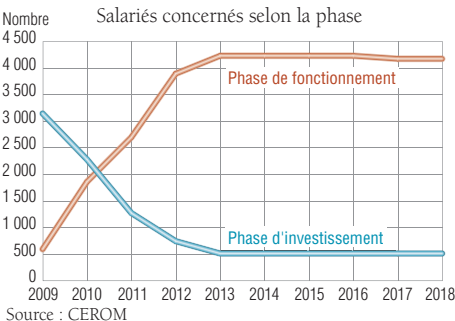
1 800 milliards de FCFP de VA supplémentaire



Les effets sur l'emploi

A partir de 2009, la baisse des effectifs sur les chantiers de construction sera compensée par la montée en puissance de la phase d'exploitation. Sur la période 2009-2018 ce sont de 4 000 à 5 000 emplois salariés qui seront concernés par les projets.

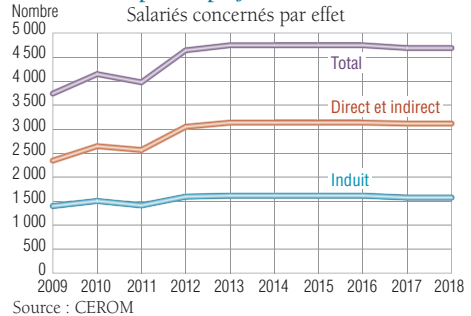
L'exploitation prend le relais de la phase de construction



En phase de fonctionnement complet, c'est-à-dire à partir de 2013, les usines devraient embaucher environ 2 000 personnes pour l'exploitation. A

ces postes, s'ajoutent près de 2 500 emplois salariés induits dans le reste de l'économie. Ainsi, la phase d'exploitation des projets pourrait concerner environ 4 500 emplois salariés au total, soit environ 6% de la population active de l'année 2006. Ce niveau ne sera atteint que progressivement d'ici à 2013. La création d'emplois générée par la mise en route des usines est évaluée à 1 000 emplois par an jusqu'en 2012.

4 000 à 5 000 emplois concernés par les projets nickel



L'achèvement progressif de la phase d'investissement devrait conduire à une baisse logique des emplois concernés. D'un total d'à peu près 3 100 emplois directs, indirects et induits en 2009, les investissements des projets ne concerneraient qu'un peu plus de 500 emplois au-delà de 2013. De 2009 à 2012, les suppressions de postes sont évaluées à 800 emplois par an.

Au niveau de l'emploi total, le passage de la phase de construction à la phase de fonctionnement se fera donc sans forte perturbation sur l'offre avec un gain estimé à environ 1 000 postes. Évidemment la répartition de l'emploi va, quant à elle, changer avec une augmentation de postes directement liés à l'exploitation des usines de nickel : passage de 250 emplois salariés à un peu plus de 2 000 en 2013. Principal secteur bénéficiant des marchés de construction des projets, le BTP pourrait perdre de 700 à 800 emplois liés à la construction sur cette même période.

* Aux prix de 2006.

Les effets sur les équilibres extérieurs

Les exportations de ferronickels devraient tripler en volume à la suite de la réalisation des trois projets, passant d'un peu plus de 60 000 tonnes en 2006 à 200 000 environ à partir de 2013. La valorisation de cette ressource dépend évidemment du prix du nickel et du taux de change.

Compte tenu de l'évolution du prix du nickel retenue (cf. page 52), les exportations feraient un peu moins que doubler en valeur (par rapport à celles enregistrées en 2006).

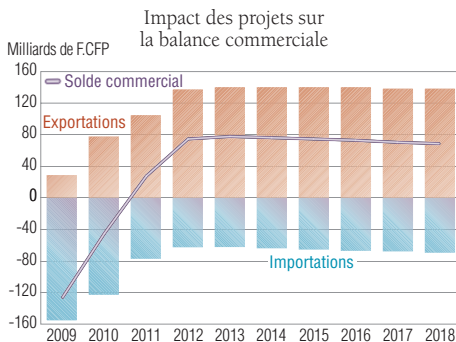
D'un autre côté, la réalisation des projets devrait entraîner un surcroît d'importations. Celles-ci sont de natures différentes :

- en phase de construction, aux achats de biens d'équipement -et de services- à l'étranger (importations directes) s'ajoutent les importations des fournisseurs calédoniens (importations indirectes primaires) et celles des ménages dont les revenus sont liés, directement ou indirectement, aux chantiers (importations secondaires) ;
- en phase d'exploitation, les importations ont aussi plusieurs origines : les projets eux-mêmes (au travers de leurs consommations productives) ainsi que les fournisseurs calédoniens et les ménages (salariés des usines et/ou travaillant indirectement pour elles).

Ce n'est qu'à partir de 2011 que les exportations de nickel viendront contrebalancer les importations induites par la fin de la construction de l'usine du Nord et par les effets induits. La contribution des projets à l'amélioration du solde commercial* passerait de 28 milliards de F.CFP en 2011 à près de 70 milliards en 2018**. Cependant, cette contribution, certes

importante, n'empêchera pas le déficit de la balance de progresser sur la période du fait de la croissance de la demande.

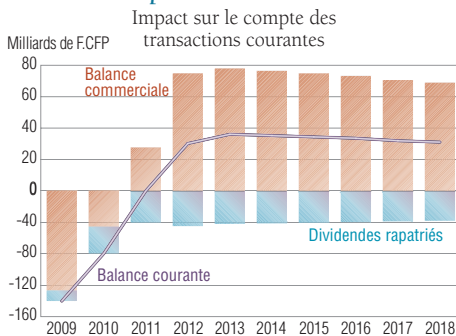
Amélioration du solde commercial...



Source : CEROM

Les transferts de revenus vers le reste du monde (représentés par les dividendes des opérateurs) viendraient diminuer de 38 milliards les exportations nettes de biens et services induites par les projets en année de croisière.

... et du compte des transactions courantes



Source : CEROM

Au total, la réalisation des projets permettrait d'améliorer de 30 milliards de F.CFP le solde du compte des transactions courantes (à comparer aux déficits de 51 milliards de F.CFP en 2006 et de 39 milliards de F.CFP en 2007)***.

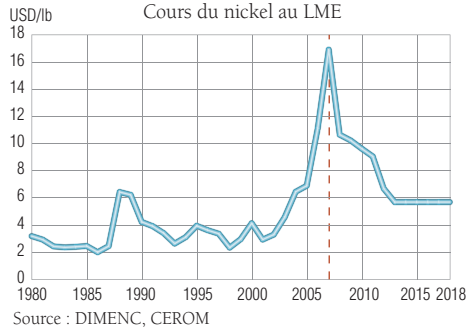
* La balance commerciale est assimilée ici à la balance des biens et services. Elle représente la différence entre la valeur des importations de biens et services (services aux entreprises, tourisme et transports essentiellement) et les exportations de biens et services. En comptabilité nationale française, la balance commerciale couvre les seuls biens. Ces valeurs sont exprimées en F.CFP courants. Les exportations et les importations calculées dans le modèle EPIC aux prix de l'année 2006 sont valorisées au moyen de prix exogènes.

** Par comparaison, le solde commercial (sur les seuls biens) accusait un déficit de 70 milliards de F.CFP en 2006 et de 8 milliards de F.CFP en 2007.

*** La balance des opérations courantes est la somme de la balance commerciale et de la balance des revenus et des transferts courants.

Les hypothèses de l'évaluation prospective

A l'instar de toute évaluation prospective, les résultats présentés dans ce document s'appuient sur un certain nombre d'hypothèses. La première et la plus importante est le respect des calendriers des projets. Les autres hypothèses concernent l'évolution des prix et particulièrement du prix du nickel. Ce prix, pour la Nouvelle-Calédonie, dépend de deux paramètres. Le premier est le prix de cotation en dollar au LME du nickel et le second est la parité FCFP/USD. Dans le scénario central présenté ici, le cours du nickel retenu au LME est de 5,5 USD/lb à partir de 2013 avec un taux de change de 77,7 FCFP pour 1 dollar. Les hypothèses de prix n'affectent en rien les résultats sur la valeur ajoutée et l'emploi dont l'impact est mesuré en volume mais elles influent sur la balance commerciale et la balance des transactions courantes. Pour mesurer l'impact de ces hypothèses, deux scénarios ont été établis en plus du scénario central. Le premier estime l'effet d'un prix du nickel au LME de 4,6 USD/lb et le second l'effet d'une dépréciation du franc Pacifique par rapport au dollar avec un taux de change de 100 FCFP pour 1 USD.



Concernant l'évolution des prix domestiques, l'hypothèse retenue est une croissance de 2% par an. Les prix à l'importation progressent quant à eux, dans le scénario central, à un rythme de 2,5% par an.

Les effets d'une baisse des prix du nickel

La baisse des cours du nickel aurait un impact très négatif sur la balance commerciale. Celle-ci pourrait se détériorer de près de 23 milliards de FCFP par rapport au scénario central en 2018. En revanche, la balance courante ne se dégraderait que de 11 milliards de FCFP. En effet, la baisse des cours entraînerait une baisse des sorties de dividendes.

Les effets d'une dépréciation de l'euro

Les prix directeurs du nickel sont fixés en dollars au LME. L'appréciation de franc Pacifique contre le dollar depuis le début des années 2000 a eu pour effet, toutes choses égales par ailleurs, de réduire les recettes d'exportations exprimées en franc Pacifique. Par rapport au scénario central, cette variante propose donc une revalorisation des recettes à l'exportation.

L'évaluation de cette hypothèse conduit à une amélioration supplémentaire de la balance commerciale de 35 milliards de FCFP. Cette amélioration reflète à la fois une augmentation des recettes mais aussi un renchérissement des coûts de production dont une partie est importée et est donc revalorisée par la hausse du dollar. Il faut noter, toutefois, que cet avantage tiré d'une monnaie faible n'est pas vérifié au niveau de l'ensemble du territoire. Important plus qu'il n'exporte, ce dernier est globalement défavorisé par la baisse de la valeur du franc pacifique contre le dollar avec une détérioration induite de la balance commerciale.

Dans ce scénario, la balance courante ne bénéficie que d'une amélioration d'un peu moins de 15 milliards de FCFP du fait de l'augmentation des dividendes versés à l'étranger.

Impact des projets en fonction des scénarios

Référence : scénario central en 2018	Effet sur la balance commerciale	Effet sur la balance des transactions courantes
Scénario haut	+35	+15
Scénario bas	-23	-11

Source : CEROM

Unité : milliard de FCFP

Les effets attendus des programmes de développement des infrastructures publiques et touristiques

Les projets dans le secteur nickel ne sont pas les seuls grands investissements programmés dans les prochaines années. La Nouvelle-Calédonie a effectivement prévu de poursuivre le développement de ses infrastructures ainsi que, dans le cadre du plan de développement

touristique concerté (PDT CNC), d'accroître ses infrastructures hôtelières.

Comme pour les projets métallurgiques, il est possible de simuler l'impact de ces investissements sur l'économie calédonienne à l'aide du

modèle EPIC. Le modèle permet de prendre en compte les effets induits de ces investissements sur le reste de l'économie*. Les projections sur le secteur touristique intègrent à la fois l'impact de la construction (ou réno-

vation) des infrastructures et les effets d'entraînement de ces projets en phase de fonctionnement, liés à la croissance du nombre de touristes escomptés sur le territoire grâce à la croissance du nombre de chambres.

La poursuite des grands investissements structurants

Les principaux investissements programmés sur la période 2008-2018 qui sont intégrés dans les projections sont les suivants : aménagement de l'aérogare de la Tontouta ; aménagement de la ZAC de Dumbéa (auquel s'ajoute un programme immobilier) et de la ZAC de Panda ; aménagements collectifs pour les Jeux du Pacifique ;

infrastructures publiques réalisées dans le cadre de la SEM Voh-Koné-Pouembout ; médipôle de Koutio ; divers travaux de voirie. Au total, les investissements répertoriés s'élèvent à près de 200 milliards de F.CFP sur la période 2008-2018. La période 2009-2011 concentre 56% de ces investissements.

Le développement des infrastructures hôtelières

Le PDTCCNC, adopté en 2005, comporte 3 phases principales. La première (2006-2008) visait à améliorer l'offre locale par la promotion de la destination sur les marchés étrangers, par le renforcement de la formation professionnelle et par la construction de nouveaux hébergements. La deuxième phase (2008-2012) correspond au lancement d'une stratégie en termes d'image touristique. Enfin, la troisième et dernière phase (2012-2016) vise à consolider la dynamique créée par la nouvelle image touristique du Caillou et à compléter la capacité d'accueil.

Ce plan a été adopté dans un contexte international et local différent de celui en vigueur aujourd'hui. Trois évolutions récentes peuvent conduire à réduire l'intérêt des promoteurs potentiels pour engager des investissements permettant de développer de nouvelles infrastructures hôtelières : (i) la forte appréciation du franc Pacifique par rapport aux autres monnaies régionales réduit la compétitivité-prix du territoire alors que l'élasticité-prix est particulièrement élevée dans le secteur tourisme, (ii) la

hausse des coûts du carburant renchérit le prix des billets d'avion notamment pour les destinations lointaines comme la Nouvelle-Calédonie, (iii) l'érosion du marché japonais, longtemps premier pourvoyeur de touristes pour la Nouvelle-Calédonie, se confirme chaque année.

Pour prendre en compte ce nouveau contexte, les projections ci-dessous prennent comme hypothèse **la réalisation de 50% des investissements hôteliers programmés dans le plan**. Un scénario alternatif est également proposé pour simuler l'impact d'une réalisation totale des objectifs du PDTCCNC (cf. page 55).

Dans le cas d'une réalisation à 50% du PDTCCNC, le montant total des investissements dans les infrastructures hôtelières pourrait s'élever à 50 milliards de F.CFP sur la période 2006-2016 (dont une dizaine de milliards ont déjà été réalisés)**. Au total, ces investissements conduiraient à une augmentation d'environ 50% du nombre de chambres disponibles en Nouvelle-Calédonie d'ici à 2016 (de 2 400 à 3 600).

* Le modèle ne permet pas en revanche de mesurer les gains de productivité générés par le développement des infrastructures, comme par exemple les gains de temps pour l'ensemble des activités de transport générés par le passage à une route à quatre voies.

** Sauf mention contraire, les grandeurs économiques présentées dans cette section sont évaluées aux prix de 2006.

En faisant l'hypothèse du maintien d'un coefficient de remplissage au niveau actuel, la Nouvelle-Calédonie pourrait accueillir dans ses structures hôtelières environ 45 000 touristes supplémentaires à l'horizon 2016. Le nombre total de touristes logeant à l'hôtel passerait ainsi

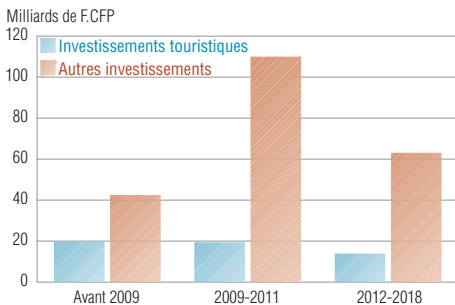
de 74 000 en 2007 à 119 000 en 2016. Cette progression (5,4% par an en moyenne sur une dizaine d'années) permettrait à la Nouvelle-Calédonie d'accroître progressivement sa part de marché sur le tourisme en Océanie.

Les effets attendus des projets d'infrastructure

Les effets sur le PIB

Les investissements dans les infrastructures (hors tourisme) devraient générer un supplément total de valeur ajoutée de 180 milliards de FCFP (y compris les effets induits par les revenus des ménages employés dans les chantiers et dans le reste de l'économie) jusqu'en 2018, représentant l'équivalent de 28% du PIB de 2006. Environ la moitié de cet impact devrait être enregistré sur la période 2009-2011, compte tenu de la concentration importante d'investissements programmés sur cette période (Jeux du Pacifique, aéroport de la Tontouta, ZAC de Panda et Dumbéa et début des travaux du Médipôle).

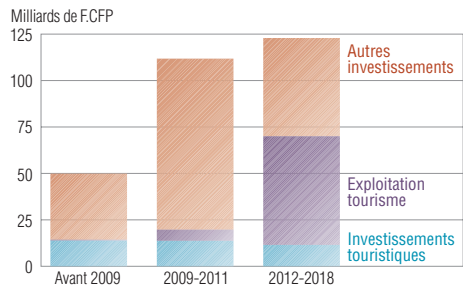
Un pic d'investissement en 2009/2011



Le développement des infrastructures hôtelières devrait générer un total d'environ 100 milliards de FCFP de valeur ajoutée additionnelle cumulée sur la période allant jusqu'à 2018. Les deux-tiers de cette valeur ajoutée sont générés par la phase d'exploitation des nouveaux hôtels (dépenses additionnelles des touristes). En fin de période, la valeur ajoutée supplémentaire annuelle générée par le développement des infrastructures hôtelières est estimée à 10 milliards de FCFP de 2006.

235 milliards de VA créée entre 2009 et 2018

Effets sur la VA

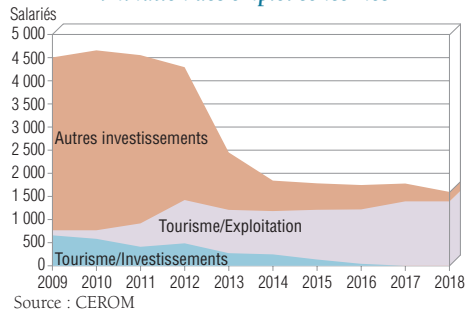


Les effets sur l'emploi

L'ensemble des investissements en infrastructures devrait concerner près de 4 000 emplois au moment du pic d'investissement en 2010 (principalement dans le BTP), pour décroître ensuite progressivement à mesure que ces investissements toucheraient à leur fin.

L'impact du tourisme sur l'emploi est par contre plus pérenne. Avec environ 1 300 emplois salariés concernés, essentiellement dans les services, l'augmentation du nombre de touristes en Nouvelle-Calédonie serait fortement créatrice d'emplois.

Diminution des emplois concernés



Les effets sur les équilibres extérieurs

Les dépenses réalisées par les touristes étrangers en Nouvelle-Calédonie sont considérées comme des exportations. Ces exportations s'élevaient à 22 milliards de FCFP en 2006. En projection, la valeur courante de ces exportations pourrait atteindre 34 milliards de FCFP en 2018.

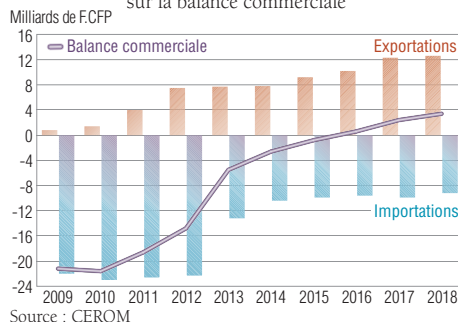
L'impact des projets d'infrastructures et du développement des infrastructures hôtelières entraîne une croissance des importations liée (i) aux besoins en matériaux non produits localement nécessaires à la construction de ces infrastructures, (ii) aux dépenses des touristes qui portent partiellement sur des produits importés et (iii) aux effets induits de la croissance de la consommation des ménages. La hausse des importations est importante au cours de la phase d'investissement et se réduit graduellement ensuite.

Au total, l'impact global des projets touristiques

et d'infrastructures sur la balance commerciale est significativement négatif en début de période (le déficit se creuserait de plus de 20 milliards de FCFP en 2009 et 2010) avant de devenir graduellement positif à mesure que le nombre de touristes augmente sur le territoire. En 2018, l'effet positif net atteint 3,4 milliards FCFP.

Un bilan mitigé sur la balance commerciale

Impact des projets touristiques et d'infrastructures sur la balance commerciale



Quel impact dans le cas d'une mise en œuvre complète du Plan de Développement Touristique Concerté ?

Si le contexte actuel ne permet pas aujourd'hui d'anticiper que la demande des touristes internationaux pour la destination Nouvelle-Calédonie sera suffisamment forte pour justifier les investissements prévus dans le cadre du PDT CNC adopté en 2005, ce contexte peut de nouveau évoluer favorablement. Quel en serait l'impact sur l'économie calédonienne ?

Si tel était le cas, la Nouvelle-Calédonie pourrait accueillir dans ses structures hôtelières un peu plus de 86 000 touristes supplémentaires à l'horizon 2018. Cette progression (8% en moyenne par an sur une dizaine d'années) permettrait d'augmenter significativement la part de marché de la Nouvelle-Calédonie dans le tourisme à destination de l'Océanie.

Par rapport au scénario central présenté ci-dessus, la mise en œuvre complète du PDT CNC générerait un supplément additionnel de VA de 96 milliards de FCFP en cumul sur l'ensemble de la période, concernerait 1 400 emplois supplémentaires en 2018 et aurait un impact sur la balance des biens et services de 5 milliards en 2018.

Gérer la croissance

A compter de 2009, les grands chantiers, dans les secteurs de la métallurgie du nickel, du tourisme* et des infrastructures, devraient conduire à un supplément d'investissement total de l'ordre de 660 milliards de FCFP, générant une valeur ajoutée de plus de 250 milliards de FCFP. En phase d'exploitation, les projets métallurgiques et touristiques pourraient entraîner la création de plus de 200 milliards de valeur ajoutée par an (aux prix de 2006).

L'effet de ces projets sur la balance courante devrait être positif, évalué à une trentaine de

milliards de FCFP par an. Pour autant, à cet horizon, le compte de transactions courantes de la Nouvelle-Calédonie, déficitaire de 39 milliards en 2007, ne devrait pas afficher un solde excédentaire puisque le reste de l'économie ne générera pas de hausse notable des exportations, tandis que les importations devraient continuer à croître à un rythme soutenu.

Ces projets constituent donc indéniablement une opportunité pour la Nouvelle-Calédonie. Cependant, ils pourraient induire, de par leur

* Le scénario retenu étant celui de la construction de la moitié des infrastructures hôtelières programmées dans le PDT CNC.

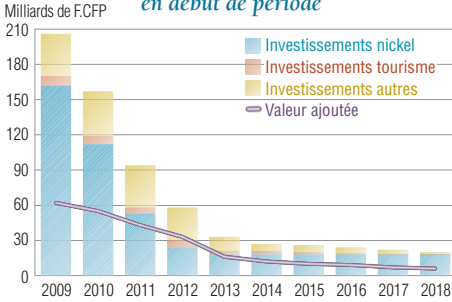
ampleur et leur phasage, des chocs et contre-chocs de croissance. La régulation de la part de

la puissance publique sera donc, durant cette période, indispensable.

I Des risques de surchauffe en début de période

Sur les 660 milliards d'investissements programmés entre 2009 et 2018, plus des trois quarts devraient se concrétiser sur les 4 premières années.

Près de 200 milliards de valeur ajoutée (en phase de construction) en début de période



Source : CEROM

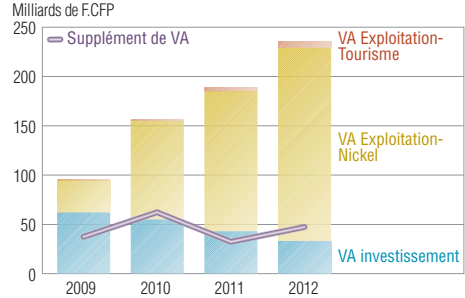
Ces investissements (et les productions qu'ils vont rendre possibles) vont accélérer la croissance calédonienne. En 2009 et 2010, la valeur ajoutée induite devrait s'élever, au total, à 120 milliards de F.CFP, représentant environ 20% du PIB de 2006. Cette croissance risque de s'accompagner de tensions, en particulier dans les secteurs du BTP et des services aux entreprises qui pourraient voir leur demande augmenter de plus de 30% en volume par rapport à 2006, année où l'activité était déjà très soutenue.

Il faut ajouter à cette phase de construction la montée en puissance des usines métallurgiques et l'augmentation du nombre de touristes (correspondant à la phase de "fonctionnement"). La richesse créée entre 2009 et 2012 atteint alors 675 milliards de F.CFP, soit l'équivalent du PIB de l'année 2006.

Le nombre d'emplois salariés concernés par les projets avoisine 8 400 sur la période 2009-2012. On peut considérer qu'en 2008 la Nouvelle-Calédonie connaît une situation de plein emploi non inflationniste ; si la population active

675 milliards de valeur ajoutée supplémentaires en 4 ans

VA dégagée en phase d'investissement



Source : CEROM

continue de croître au rythme enregistré entre les deux derniers recensements, la Nouvelle-Calédonie pourrait bénéficier d'un flux d'environ 2 000 actifs supplémentaires par an. Or les emplois salariés supplémentaires concernés par les projets sont évalués à 2 000 sur les années 2009 et 2010, la croissance de l'offre de travail sera donc très probablement insuffisante pour faire face à cette augmentation de la demande, les nouveaux actifs n'étant pas destinés exclusivement au salariat ni aux emplois induits par les projets (besoins du reste de l'économie, inadéquation des formations, ...).

Les gains de productivité ne permettront certainement pas de pallier la pénurie de main d'œuvre à laquelle la Nouvelle-Calédonie risque d'être confrontée prochainement. Dans ces conditions, les risques sont importants que les entreprises régulent la demande en augmentant leurs prix. Cette dérive inflationniste ne pourrait qu'aggraver la perte de compétitivité-prix que l'économie calédonienne enregistre déjà en raison de l'appréciation régulière de l'euro. Pour remédier à cette situation, l'importation ponctuelle de main d'œuvre ou le report de certains chantiers pourraient être envisagés.

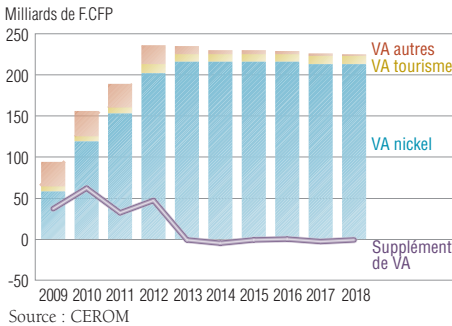
Si le niveau d'emploi attendu est relativement stable sur la période 2009-2012, c'est la nature

même de ces emplois qui pose le problème du passage des actifs d'un secteur à l'autre.

I Quels relais à la croissance ?

Sur les 2 000 milliards de valeur ajoutée que devraient générer dans l'ensemble les projets entre 2009 et 2012, près de 90% proviendraient de l'exploitation métallurgique. Quand les trois usines tourneront à plein, la valeur ajoutée pourra varier en fonction des cours au LME et du prix des intrants, mais elle restera à peu près stable en volume.

2 000 milliards de valeur ajoutée mais un essoufflement de la croissance



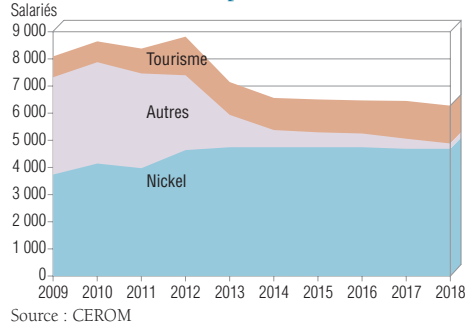
Ainsi, la croissance calédonienne devrait continuer à être tirée par les investissements et amplifiée par la montée en puissance progressive de la production de métal. Par la suite d'autres moteurs de croissance devront prendre le relais.

A compter de 2013, le trou d'air que pourrait enregistrer la croissance se traduirait par une diminution des emplois salariés qui se stabiliseraient à environ 6 300 pour les seuls projets étudiés.

On observe que les emplois liés à l'exploitation du nickel et au tourisme sont pérennes. La diminution de l'emploi salarié concerne la phase de construction.

Ces observations doivent toutefois être relativisées, puisque de nouveaux investissements, qui n'ont pas encore été envisagés, viendront alimenter la croissance et l'emploi calédoniens, mais elles montrent la nécessité pour les pouvoirs publics de réguler une partie de la demande inté-

Les emplois concernés par les projets diminuent à partir de 2013



rieure en adaptant le niveau de la commande publique à la capacité d'absorption de l'économie.

Les projections menées n'intègrent pas l'effet des projets sur les finances publiques. Certains effets peuvent toutefois être anticipés. Les usines de Goro et de Koniambo, disposant d'exemptions fiscales importantes (notamment de l'impôt sur les sociétés), n'auront pas de contribution directe significative aux rentrées fiscales pendant la période couverte par cette étude. Les autres projets d'investissements portent soit sur des infrastructures publiques, non génératrices de rentrées fiscales, soit sur les projets touristiques, un secteur qui présente jusqu'à présent un faible rendement fiscal. Les effets positifs des projets sur les finances publiques pourront provenir des éventuelles distributions de dividendes dans le secteur nickel et de leurs effets d'entraînements sur le reste de l'économie (croissance de l'impôt des sociétés des sous-traitants, etc.). Leur accompagnement nécessitera par contre des dépenses publiques conséquentes, en matière d'investissements mais également en fonctionnement (entretien des infrastructures, etc.). Au total, l'évolution des finances publiques pourrait constituer un des points de fragilité de l'économie calédonienne pour la période couverte par le champ de l'étude.

Conclusion

L'économie calédonienne a profité ces dernières années d'une croissance soutenue, non inflationniste et sans choc, qui lui a permis d'atteindre un niveau de développement bien supérieur à l'ensemble de l'outre-mer français. Dans sa zone économique, elle se place juste derrière l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Le niveau de vie a ainsi convergé vers les standards métropolitains. Le secteur marchand a progressé plus vite que le secteur non marchand.

Pour autant, ces bonnes performances ne doivent pas masquer des éléments de fragilité. Si la croissance a privilégié l'investissement et la rémunération du capital et a été créatrice d'emplois, elle s'appuie peu sur des gains de productivité au sein des entreprises. Il existe des gisements de productivité à même de stimuler la croissance pour peu que des politiques appropriées soient mises en place. La croissance passée n'a, par ailleurs, pas permis de réduire suffisamment les inégalités monétaires qui demeurent à un niveau élevé. De même les inégalités spatiales, si elles sont moins marquées sous l'effet notamment des politiques publiques, sont encore fortes.

Les nombreux projets d'investissements qui vont rythmer les prochaines années devraient continuer à alimenter la croissance de l'économie calédonienne. Mais cette période favorable ne sera pas, pour autant, exempte de défis.

Défi économique d'une part, car les différents projets pourraient, s'ils ne sont pas séquencés de façon appropriée, engendrer une surchauffe de l'économie. En effet, le marché du travail se tend et la demande supplémentaire pourrait se traduire par des risques inflationnistes dans le cas d'une rigidité trop forte de l'offre de travail. De plus, si le calendrier des projets programmés est respecté, l'économie calédonienne connaîtra, sur une courte période, une phase de croissance forte, qui nécessitera d'anticiper la décélération qui suivra. Les finances publiques pourraient également être fragilisées par des dépenses additionnelles nécessaires à l'accompagnement des projets alors que l'évolution des recettes budgétaires pourrait connaître une certaine volatilité.

Les défis sont aussi sociaux. La croissance devra profiter à l'ensemble des acteurs économiques et le rééquilibrage spatial doit se poursuivre. Les risques sont en effet multiples. L'attraction de la Province Sud et plus particulièrement du Grand Nouméa n'est pas sans poser des problèmes d'aménagement du territoire et, notamment, de financement des infrastructures. La nécessité d'assurer une juste répartition des revenus de la croissance est aussi un objectif important qui permettra de consolider une stabilité sociale, indispensable au maintien d'un développement équilibré et durable.

Un niveau de prix élevé

Les comparaisons internationales de niveau de développement sont faussées par les niveaux moyens de prix très différents qui peuvent exister d'un pays à l'autre. Pour corriger ce biais, les économistes ont généralement recours à des comparaisons en "parité de pouvoir d'achat" (PPA), c'est-à-dire corrigées des écarts de prix, mesurés sur un panier représentatif de biens et services.

Les caractéristiques de la Nouvelle-Calédonie contribuent à un niveau de prix intérieurs élevé -isolement géographique, étroitesse du marché intérieur, politique de protection tarifaire, salaires élevés, etc.- mais aucune mesure, aujourd'hui, ne permet d'appréhender de manière précise la PPA calédonienne.

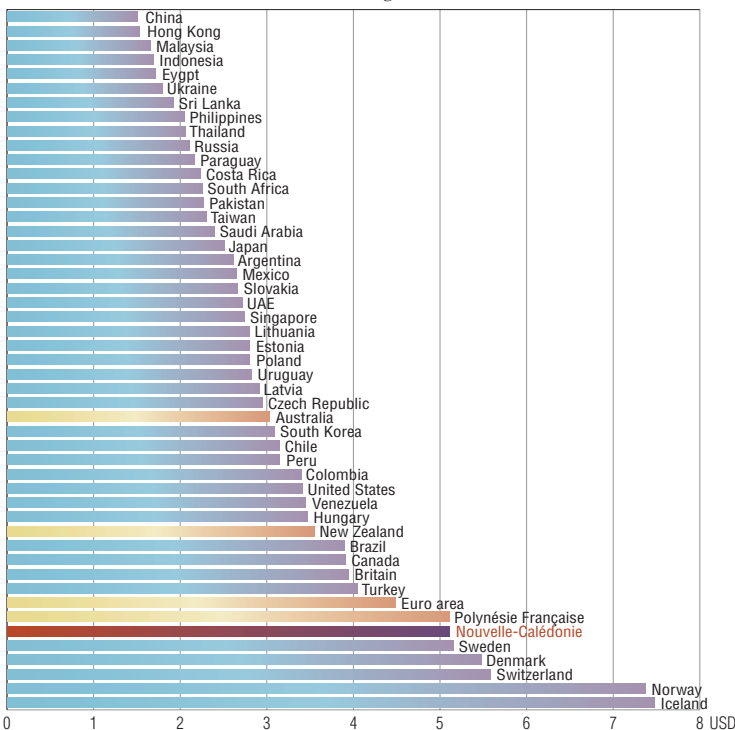
Ce problème de mesure n'est pas spécifique à la Nouvelle-Calédonie, car la méthodologie appliquée par les organismes internationaux comme l'OCDE pour calculer les PPA requiert un grand nombre de données. De ce fait, plusieurs économistes ont proposé une appréciation rapide des PPA à partir du Big Mac Index*, c'est-à-dire de la comparaison internationale du prix du Big Mac. Il s'agit d'un produit uniforme vendu dans le monde entier et dont le prix est déterminé par une combinaison d'éléments formant un type de panier diversifié : produits locaux et importés, salaires, services externes, foncier...

Le graphique ci-dessous effectue cette comparaison de prix des Big Mac pour une soixantaine de pays à mi-2007.

Cette mesure confirme le niveau élevé des prix intérieurs en Nouvelle-Calédonie, puisque ce territoire arrive en 6^e position sur l'échantillon de pays retenus. En considérant cet indicateur, le niveau moyen des prix en Nouvelle-Calédonie était, en 2007, de 14% supérieur à celui de la zone euro, de 45% à celui de la Nouvelle-Zélande, de 70% à celui de l'Australie et de 90% à celui de Singapour.

En 2004, l'écart de richesse par habitant en parité de pouvoir d'achat entre la Nouvelle-Calédonie (14 636 Euros) et la moyenne des 27 pays de l'Union européenne (21 502) est encore de 30% et de 40% avec la zone euro (23 805). A parité de pouvoir d'achat, le PIB per capita en Nouvelle-Calédonie est tout de même comparable à certaines régions européennes comme le Péloponnèse en Grèce, la Sicile en Italie ou encore l'Alentejo au Portugal.

Prix du Big Mac



* D'autres indices proposent, depuis peu, d'évaluer rapidement et simplement les différences de niveaux de prix comme l'ipod index développé par la "Commonwealth Securities limited" en Australie.

Schéma de principe du modèle d'évaluation des effets d'un projet en phase d'investissement

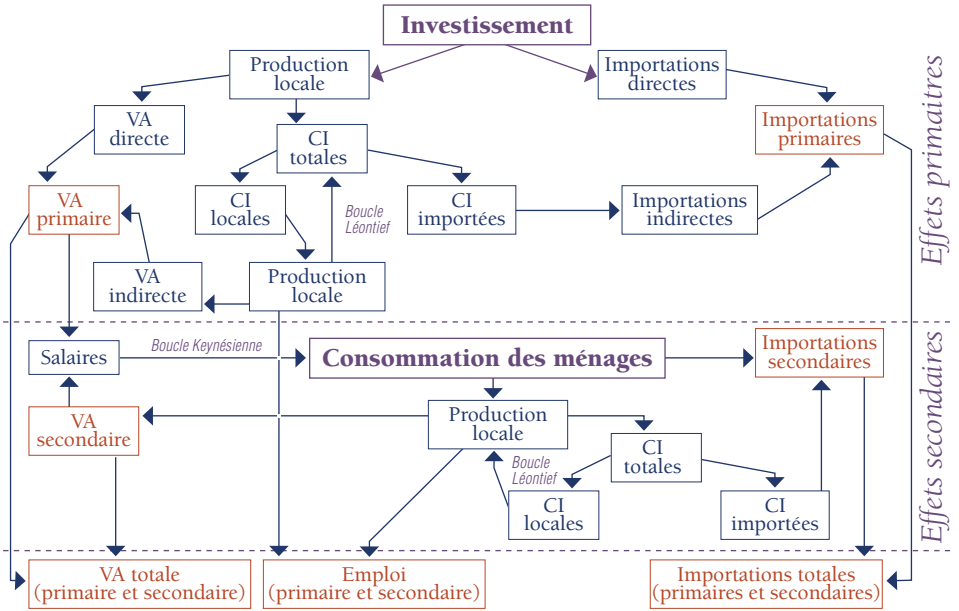


Schéma de principe du modèle d'évaluation des effets d'un projet en phase de fonctionnement

